

Formation et emploi des jeunes dans les pays méditerranéens

Yusuf Kocoglu, Lead, Université du Sud Toulon-Var
Décembre 2014



Rapport commandité par l'OCEMO dans le cadre du programme Méditerranée Nouvelle Chance (MedNC)

Rapport suivi par Michèle Mansuy, responsable du pôle études et recherche de l'OCEMO



MedNC
Network

Formation et emploi des jeunes dans les pays méditerranéens

Yusuf Kocoglu
Lead, université de Toulon

Rapport commandité par l'OCEMO dans le cadre du programme MedNC
Décembre 2014



Plan



Introduction	3
I. Evolution du niveau d'éducation	4
1. L'organisation de l'éducation	4
2. La jeunesse, un potentiel à mobiliser pour les pays méditerranéens	5
3. Une jeunesse de plus en plus éduquée	7
4. Efficacité du système éducatif et qualité de l'éducation en question	18
II. Un accès au marché du travail qui s'effectue mal	22
Table des matières	34
Table des illustrations	34





Introduction



La problématique de l'insertion professionnelle des jeunes (15-24 ans) dans les pays sud méditerranéens a pris de l'ampleur depuis une dizaine d'années pour en arriver à être à l'origine des mouvements de révoltes du « printemps arabe ». Il n'est pas inutile de rappeler que la vague de révoltes qui a touché cette région a été enclenchée par l'immolation par le feu d'un jeune diplômé universitaire tunisien à la suite d'une altercation avec un policier à propos de son activité « informelle » de vendeur ambulant. Le poids démographique des jeunes dans les pays du sud et de l'est de la Méditerranée pose un certain nombre de défis aux dirigeants en termes d'éducation, d'insertion professionnelle mais aussi plus largement d'insertion sociale et politique. La difficulté est renforcée par une économie très peu dynamique en création d'emplois notamment d'emplois qualifiés.

Si l'attention est à juste titre portée sur les difficultés d'insertion professionnelle des jeunes diplômés du supérieur (université), il est néanmoins tout aussi important de porter l'attention sur la situation des jeunes qui quittent le système scolaire sans réelle formation ni qualification. Ces derniers représentent en effet, malgré les progrès des systèmes éducatifs des pays méditerranéens, une part non négligeable des jeunes et leur situation sur le marché du travail est d'autant plus difficile que les programmes de politiques actives d'emplois ne leur sont généralement pas destinés, ciblant plus spécifiquement les diplômés du supérieur. Les jeunes en échec scolaire se retrouvent alors sans solution de recours pour augmenter leur chance d'accéder à un emploi rémunéré. Un moyen d'aider ces jeunes est d'améliorer leur capital humain en leur offrant la possibilité d'acquérir une formation valorisable sur le marché du travail sur la base notamment de compétences de base. Comme le souligne ce rapport, le système de formation professionnelle dans les pays méditerranéens étudiés est actuellement sous dimensionné par rapport aux besoins et également sous-valorisé. Le projet MedNC Network peut permettre de répondre à ce double manque en développant une offre de formation professionnelle de qualité à destination de ces jeunes.

L'objet de ce rapport est de faire une synthèse de la situation des jeunes dans six pays méditerranéens (Maroc, Algérie, Tunisie, Egypte, Liban, Jordanie) en termes d'éducation et d'emploi afin de souligner la nécessité d'un dispositif de formation de « seconde chance ». Nous insistons plus particulièrement sur la situation du Maroc, de l'Algérie et de la Tunisie.



I. Evolution du niveau d'éducation

1. L'organisation de l'éducation



Les six pays du sud de la Méditerranée qui constituent le champ de l'étude ont tous adopté le même système d'organisation que celui en vigueur dans la plupart des pays européens. À savoir, un début de scolarité obligatoire à 6 ans, âge d'entrée à l'école primaire, qui en théorie dure entre cinq et six années. La seconde étape de l'enseignement obligatoire correspond au collège (souvent appelé enseignement secondaire) pour une durée de trois à quatre ans. La fin de l'enseignement obligatoire se situe alors à 15 ou 16 ans. Enfin, le lycée, période d'enseignement non obligatoire, dure entre trois et quatre années.

Cette organisation doit en théorie permettre de donner à tous les enfants de 6 à 15 ans un enseignement de base. Cependant, comme le souligne ce rapport, dans la pratique de nombreux enfants sont en dehors du système scolaire soit pour l'avoir abandonné avant la fin soit sans jamais y être entrés.

L'enseignement supérieur (post-bac) a connu d'importantes réformes dans la décennie 2000 avec, notamment, la mise en place progressive du système licence-master-doctorat tel qu'il est en vigueur en Europe. Enfin, le réseau de formation professionnelle souvent assez peu développé (cf. infra) vient compléter l'offre de formation à destination des jeunes.

Tableau 1 : Comparatif de l'organisation du système éducatif jusqu'au BAC

	Algérie	Égypte	Jordanie	Liban	Maroc	Tunisie
Durée de scolarité obligatoire	9	9	10	9	9	9
Age de début de scolarité obligatoire	6	6	6	6	6	6
Age de fin de scolarité obligatoire	15	15	16	15	15	15
Age d'admission au primaire	6	6	6	6	6	6
Durée d'études au primaire	5	6	6	6	6	6
Age d'admission au niveau 2A, 1er cycle du secondaire (collège)	11	12	12	12	12	12
Durée d'études au niveau 2A, 1er cycle du secondaire (collège)	4	3	4	3	3	3
Age d'admission au niveau 3A, 2ème cycle du secondaire (lycée)	15	15	16	15	15	15
Durée d'études au niveau 3A, 2ème cycle du secondaire (lycée)	3	3	2	3	3	4

Source : Unesco Institute for Statistics (UIS)



2. La jeunesse, un potentiel à mobiliser pour les pays méditerranéens



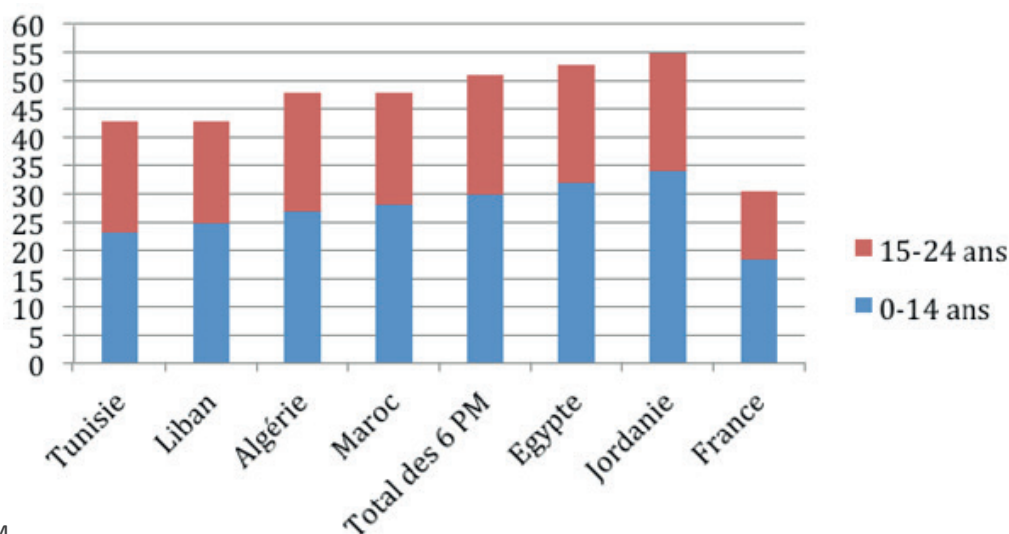
Bien que la plupart des six pays méditerranéens¹ aient effectué la transition démographique, la proportion de jeunes (15-24 ans) dans la population reste encore très élevée. En 2010, la moitié des 170 millions d'habitants des six pays méditerranéens ont moins de 24 ans (Tableau 2), ce ratio était de 60% en 1980. Parmi les six pays de notre échantillon de pays méditerranéens, la part des jeunes de 0 à 24 ans dans la population varie de 43% en Tunisie à 55% en Jordanie, à titre de comparaison en France ce ratio est de 30%. Les 0-14 ans qui représentaient 40% de la population au début des années 1980 ne représentent plus que 30% en moyenne alors que le poids

des 15-24 ans est resté stable autour de 20%. Le taux de croissance moyen de la population des pays méditerranéens qui était de 2,5% par an sur la décennie 1980 est désormais situé à 1,5% et devrait être inférieur à 1% sur les deux prochaines décennies. Les évolutions démographiques récentes semblent ainsi œuvrer dans le sens d'une réduction à moyen-long terme des tensions sur le marché du travail. Cependant comme l'indique les pyramides des âges du Maroc, de l'Algérie et de la Tunisie, la génération qui a actuellement entre 15 et 29 ans constitue un élément central des enjeux socio-économiques de ces pays (cf. fiches pays du rapport).

Tableau 2 : Population des six pays méditerranéens et poids des jeunes (0-24 ans)

	Population (en millions, 2010)				Part dans la population totale (en %, 2010)			
	0-14 ans	15-24 ans	Pop. en âge de travailler (15-64 ans)	Population totale	0-14 ans	15-24 ans	0-24 ans	15-64 ans
Algérie	9,5	7,3	23,8	34,9	27	21	48	68
Egypte	26,8	17,1	52,4	83,0	32	21	53	63
Jordanie	2,2	1,3	3,9	6,3	34	21	55	62
Liban	1,1	0,8	2,8	4,2	25	18	43	67
Maroc	9,1	6,4	21,2	32,0	28	20	48	66
Tunisie	2,4	2,0	7,2	10,3	23	20	43	70
Total des 6 pays méditerranéens	51,1	35,0	111,3	170,7	30	21	50	65

Source : BIT, BASE KILM



Source : BIT, BASE KILM

¹ Dans le texte, le terme pays méditerranéens sera utilisé pour désigner le groupe des six pays qui fait l'objet de l'étude.
A savoir : Maroc, Algérie, Tunisie, Egypte, Jordanie, Liban.



La croissance démographique va, néanmoins, peser sur le marché du travail dans les vingt prochaines années car, selon les prévisions de l'ONU, la population de l'ensemble des six pays méditerranéens devrait augmenter de **30%** d'ici 2035 pour approcher les 220 millions d'habitants. Les 15-24 ans représenteraient

alors autour de 45 millions d'individus contre 35 millions actuellement. Cette perspective implique donc que le marché du travail soit capable d'absorber ces millions d'individus supplémentaires dans les deux prochaines décennies.

Encadré 1 :

Sources mobilisées

Les sources mobilisées dans ce rapport sont, sauf indications contraires, issues des principales bases de données élaborées par les organismes internationaux comme l'UNESCO et la Banque Mondiale pour les données pour la thématique éducation, le Bureau International du Travail via notamment la base de données sur le marché du travail « *Key Indicators on Labour Markets (KILM, 8th edition)* » ou encore l'ONU pour les données démographiques et l'OCDE pour les résultats de l'enquête PISA. A noter, que la base de données de la Banque Mondiale (« *World Development Indicators* », WDI) donne accès pour la thématique éducation aux données de la base Barro et Lee (2013). Les bases de données internationales ont été privilégiées aux statistiques nationales dans la mesure où un travail d'harmonisation a été effectué pour réduire les biais méthodologiques dans les comparaisons internationales.

Cependant, lorsque les données recherchées n'étaient pas disponibles dans les bases de données internationales nous avons alors eu recours aux données issues des organismes de statistiques publiques des pays.

Pour les fiches pays présentées à la suite du rapport et qui présentent l'organisation du système d'éducation en Algérie, au Maroc et en Tunisie, les sources mobilisées sont les organismes de statistiques publiques nationaux. La comparabilité des données entre pays est donc à prendre avec précaution.

3. Une jeunesse de plus en plus éduquée



Un investissement public dans l'éducation soutenu au Maghreb

Le taux d'effort public dans l'éducation, mesuré par le poids des dépenses d'éducation dans le PIB ou dans les dépenses publiques, est très hétérogène parmi les six pays de notre échantillon. D'un côté le Liban et dans une moindre mesure l'Égypte et la Jordanie consacrent relativement peu de moyens à l'éducation alors que de l'autre côté le Maroc et la Tunisie sont parmi les pays qui fournissent l'effort relatif le plus important. Les dépenses d'éducation représentent **5,6%** du PIB au Maroc et **6,3%** en Tunisie

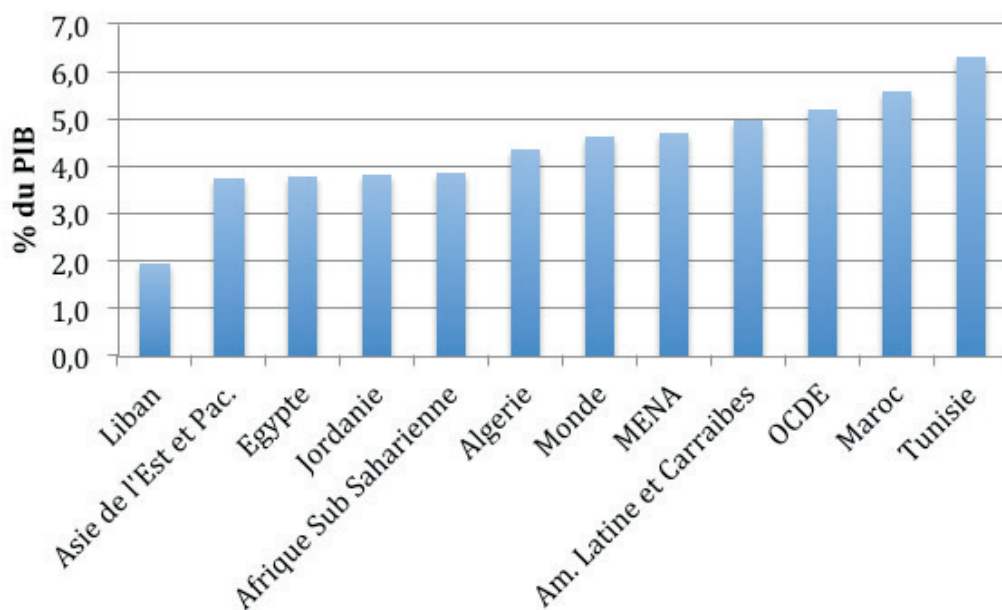
alors que la moyenne mondiale se situe à **4,6%** (Graphique 1). Ce ratio n'est que de **2%** au Liban et seulement de **3,8%** en Égypte et en Jordanie. L'Algérie avec **4,3%** du PIB consacré à l'éducation se situe à un niveau intermédiaire bas. Le constat reste globalement le même lorsque le poids relatif des dépenses d'éducation dans les dépenses publiques est considéré.



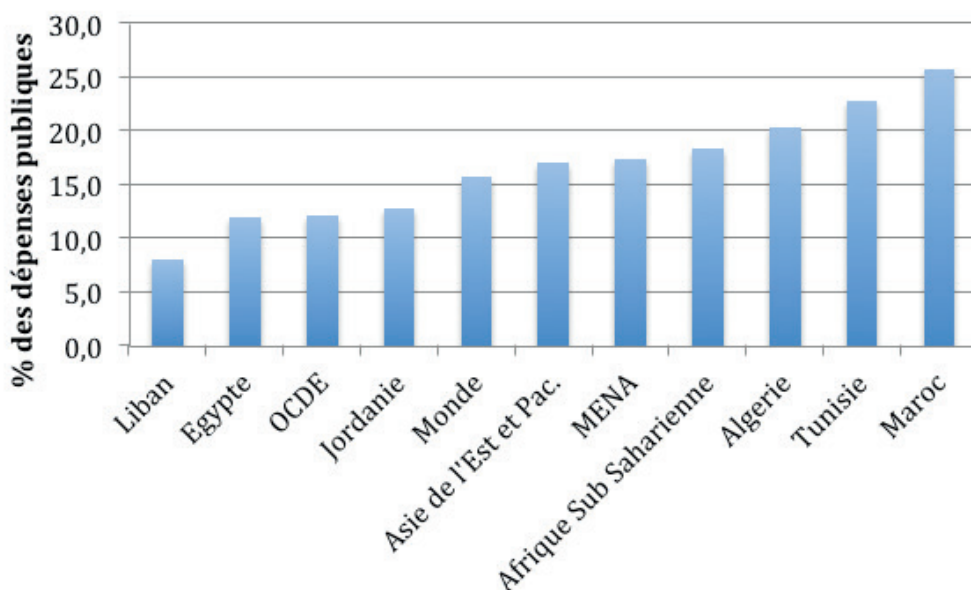
Le Maroc se distingue toutefois en étant le pays qui fournit le plus gros effort pour l'éducation : un quart de ses dépenses publiques est affecté à l'éducation, soit 10 points de plus que la moyenne mondiale. La Tunisie (23%) et l'Algérie (20%) sont également bien au-dessus du taux d'effort relatif moyen au niveau mondial. En revanche, nous retrouvons dans l'ordre le trio Liban (8%), Egypte (12%), Jordanie (13%) en queue de classement. Les pays du Maghreb se distinguent donc des pays de l'est de la Méditerranée par un taux d'effort plus conséquent sur l'éducation.

Cependant, cet effort ne se concrétise pas encore totalement sur les résultats en termes de niveau d'éducation, notamment pour le Maroc qui reste, comme nous le verrons dans les sections suivantes, très en retrait en matière de taux d'éducation et d'alphabétisme de sa population.

Graphique 1 : Poids des dépenses d'éducation dans le PIB et dans les dépenses publiques (2008)



Source : World Development Indicators (WDI), et Chapman (2011) pour la Jordanie
<http://data.worldbank.org/indicator/SE.XPD.TOTL.GD.ZS?page=1>
 *Année 2011 pour la Jordanie.



Source : WDI, et Chapman (2011) pour la Jordanie / *Année 2011 pour la Jordanie.

Un accès généralisé au cycle primaire et en voie de l'être au cycle secondaire

Depuis les indépendances, les pays méditerranéens ont porté une attention particulière à l'éducation afin de combler leur retard par rapport aux pays industrialisés. Cet effort, soutenu notamment par la dépense publique, a contribué à permettre un accès quasi-universel à l'école primaire et un accès large au collège. Le taux brut de scolarisation* dans le primaire est quasiment à **100%** et dans le secondaire, alors qu'il était inférieur à **50%** dans la plupart des pays méditerranéens avant 1990, avoisine ou dépasse désormais les **80%** (Tableau 3). A noter que le Maroc et l'Egypte ont des taux bruts de scolarisation dans le secondaire très en retrait. Le Maroc, malgré un effort important depuis la décennie 1990, est notamment encore très en retard dans ce domaine avec un taux brut de scolarisation dans le secondaire inférieur à **60%**. Le retard marocain concernant l'accès au cycle secondaire se constate avec un taux de transition du

primaire au secondaire de **85%** au Maroc contre au minimum **95%** dans les autres pays méditerranéens. Le retard du Maroc par rapport aux autres pays méditerranéens peut provenir du très faible taux de scolarisation des jeunes filles vivant dans le milieu rural (cf. fiche pays Maroc).

Les données relatives au Taux Net de Scolarisation* (TNS) sont très lacunaires pour ces pays, aussi seul le taux net de scolarisation au niveau primaire est disponible. Le TNS en cycle primaire se situe autour de **95%** pour trois de nos six pays (Algérie, Egypte et Maroc) et il est tout proche de **100%** pour la Tunisie. Au Liban, le TNS est légèrement en retrait avec un ratio de **92%**, il reste donc quelques marges de progression dans ce pays.

Tableau 3 : Taux Brut de Scolarisation (TBS) et Taux d'Alphabétisation (TA), 2011

	TNS Primaire	TBS Primaire	TBS Secondaire	TBS Tertiaire	TA des adultes (15 ans et +)
Algérie	96	115	98	30	73**
Egypte	95	109	86	29	73
Jordanie	98	99	89	40	96
Liban	92	104	76	50	90**
Maroc	96	115	66	16	67
Tunisie	99	110	91	35	80

Source : WDI

Note : le cycle secondaire inclut le niveau collège et lycée

** 2006



Ces progrès dans l'accès à l'éducation primaire et secondaire se manifestent, notamment, dans la baisse assez nette du nombre d'enfants et d'adolescents en dehors du système scolaire pour certains pays méditerranéens de notre échantillon. Alors qu'en 1999, en Algérie plus d'un demi-million d'enfants étaient en dehors de l'école primaire, en 2012 ils sont 25 000. L'évolution la plus remarquable a concerné le Maroc où plus d'un million d'enfants en âge d'être à l'école primaire n'étaient pas scolarisés en 1999 alors qu'en 2012 ils sont moins de cent mille. La situation

de la Jordanie et du Liban est assez paradoxale dans la mesure où le nombre d'enfants non scolarisés a stagné ou sensiblement augmenté sur la période. Pour les adolescents (11-16 ans), les quelques données disponibles confirment la tendance observée sur l'école primaire. Ces enfants et adolescents en dehors du système scolaire traditionnel pourraient se voir accorder une « seconde chance » à travers des programmes de formation qui existent mais de façon très parcellaire dans les pays méditerranéens (UNESCO, 2012).

Tableau 4 : Nombre d'enfants et d'adolescents en dehors du système scolaire (en milliers)

	En âge de l'école Primaire		En âge de l'école secondaire	
	1999	2012	2003	2012
Algérie	577	25	nd	nd
Egypte	418	258*	433	65
Jordanie	18	25	20	31
Liban	22	18	nd	50
Maroc	1171	87	nd	nd
Tunisie	46	0,5	nd	nd

Source : UNESCO UIS database, version juillet 2014.
nd : non disponible / * : 2011

Encadré 2 :

Définitions des indicateurs clés

Source : UNESCO (2009) : indicateurs de l'éducation, directives techniques

Taux brut de scolarisation (TBS) : total des inscriptions dans un niveau spécifique d'éducation, sans distinction d'âge, exprimé en pourcentage de la population officiellement scolarisable au même niveau pour une année scolaire donnée. Cet indicateur permet de mesurer la participation de la population à un niveau d'éducation donné, il mesure aussi la capacité d'un système éducatif à inscrire la population d'un groupe d'âge particulier. Plus ce taux est proche de 100%, plus le pays est en capacité de scolariser la population d'un âge donné. Cependant, l'âge des élèves inscrits n'étant pas pris en compte, ce taux peut dépasser les 100% si les redoublements sont nombreux et/ou si les inscriptions tardives (étudiants dont l'âge est supérieur à l'âge officiel d'entrée dans le niveau) sont nombreuses. Pour être rigoureux, cet indicateur doit être utilisé conjointement au taux net de scolarisation.

Taux net de scolarisation (TNS) : effectif des inscrits du groupe ayant l'âge officiel de fréquenter un niveau d'éducation exprimé en pourcentage de la population correspondante. Cet indicateur permet de mesurer la participation à un niveau donné d'éducation de la population ayant officiellement l'âge de fréquenter ce niveau. Par définition, la valeur maximale de ce taux est de 100% et la différence avec ce seuil maximum mesure la part des enfants en âge de fréquenter le niveau spécifié qui n'y sont pas inscrits. Ce n'est toutefois pas rigoureusement la part des enfants du groupe d'âge considéré non scolarisés car une partie d'entre eux peut être inscrite dans des niveaux inférieurs ou supérieurs. Lorsque le TNS augmente avec le temps pour un pays cela signifie que la participation au niveau d'éducation en question s'améliore.



Encadré 2 suite :

La différence entre le TBS et le TNS mesure le poids des élèves inscrits à un niveau de scolarité donné sans avoir atteint l'âge officiel d'y être inscrit ou en l'ayant dépassé. A noter que le TBS et le TNS sont calculés à partir des sources administratives (les inscriptions) ; il existe des indicateurs similaires basés sur les enquêtes auprès des ménages, il s'agit du taux brut de fréquentation ou taux net de fréquentation (Net attendance ratio en anglais). Les TBS et TNS, qui sont utilisés par l'UNESCO, sont en général plus élevés que les indicateurs de fréquentation basés sur les enquêtes ménages (Unicef, 2007³).

Taux d'alphabétisation des adultes : pourcentage de la population âgée de 15 ans et plus qui sait à la fois lire, écrire et comprendre un texte simple et court sur leur vie quotidienne. En général, on entend par "alphabètes" les personnes qui savent non seulement lire et écrire, mais encore compter, c'est-à-dire faire des calculs arithmétiques simples. Par différence à **100%**, on peut déduire le taux d'analphabétisme de la population adulte. Un taux d'alphabétisation élevé témoigne de l'existence d'un système d'enseignement primaire et/ou des programmes d'alphabétisation des adultes efficaces.

Espérance de vie scolaire : nombre total d'années de scolarité (du primaire au tertiaire) qu'un enfant d'un certain âge peut s'attendre recevoir dans le futur, tout en supposant que la probabilité d'être inscrit à l'école à un âge donné est égale au taux de scolarisation actuel pour cet âge. Deux remarques importantes concernant cet indicateur. Tout d'abord cet indicateur ne tient pas compte du redoublement aussi la comparaison internationale entre les pays avec un système de passage de classe quasi-automatique et ceux où le redoublement est largement diffusé est très délicate. Ensuite, cet indicateur est calculé à partir du taux de scolarisation par niveau d'enseignement, aussi le nombre d'années de scolarisation espérée peut être inférieur à la durée effective en raison de la part des jeunes qui ne seront jamais scolarisés, les jeunes effectivement scolarisés peuvent potentiellement bénéficier d'une durée de scolarisation supérieure à la moyenne.

Taux d'abandon : proportion des élèves d'une cohorte inscrits dans une année d'étude donnée dans une année scolaire donnée qui abandonnent l'année scolaire suivante. Cet indicateur est important pour mesurer l'efficacité interne d'un système scolaire.

Taux d'achèvement du cycle primaire (ou taux brut d'accès à la dernière année du primaire) : rapport entre le nombre de nouveaux inscrits en dernière année de l'école primaire, quel que soit leur âge, et le nombre total d'enfants en âge (théorique) d'accès à la dernière année du primaire. Ce taux peut dépasser **100%** dans la mesure où les enfants plus jeunes ou plus vieux que l'âge théorique sont inclus dans le calcul.

L'accès à l'enseignement de niveau tertiaire reste dans la plupart des pays méditerranéens au niveau de la moyenne mondiale avec des taux bruts de scolarisation (TBS) compris entre 30 et 40% avec deux exceptions cependant. La première concernant le Liban avec un TBS dans le tertiaire de près de **60%**⁴ et la seconde concerne le Maroc avec un TBS de seulement **14%** (Tableau 3). Cependant, bien que les taux bruts de scolarisation

soient faibles, l'évolution rapide du nombre d'étudiants dans le cycle tertiaire durant la décennie 2000 dans les pays méditerranéens a posé de sérieux problèmes sur le marché du travail de ces pays. En effet, la dynamique du côté de la demande en travailleurs diplômés n'a pas été aussi soutenue que du côté de l'offre, générant un phénomène de chômage important pour les diplômés de l'université (FEMISE, 2011)⁵.

³ http://www.unicef.org/progressforchildren/2007n6/index_41796.htm

⁴ La moyenne des pays de l'OCDE est de 68%.

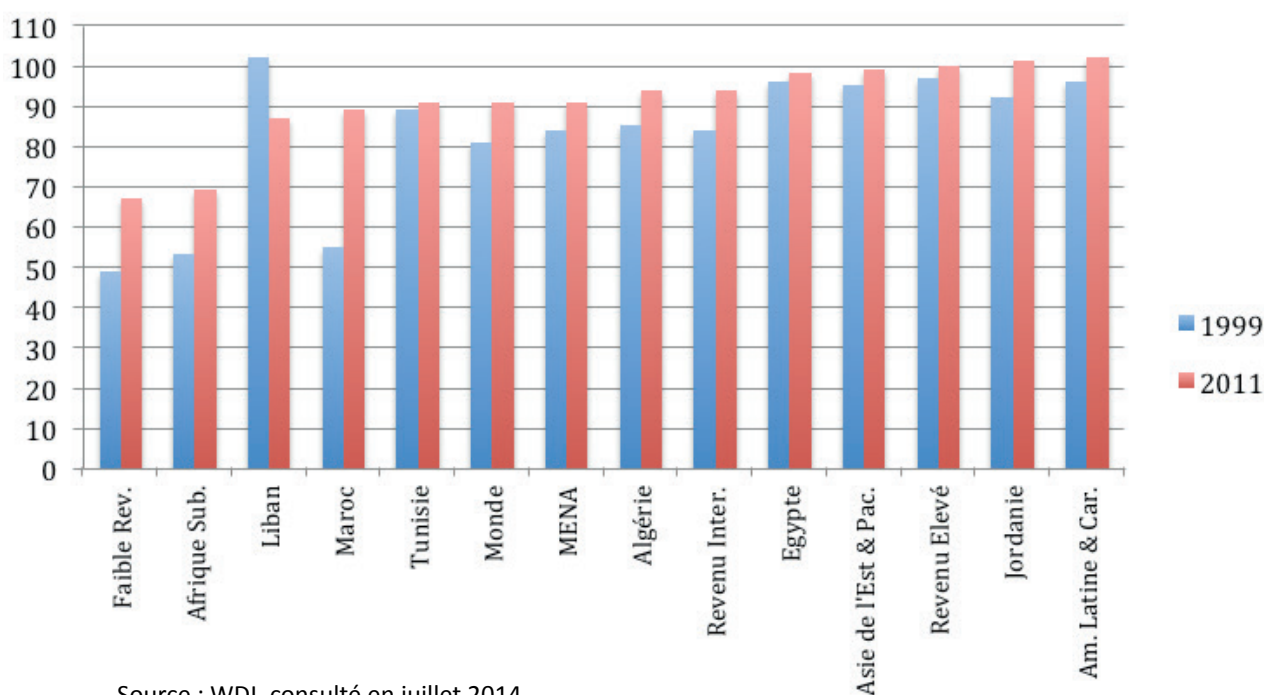
⁵ Rapport du FEMISE sur le partenariat Euro-méditerranéen (2011) : « Les pays méditerranéens au seuil d'une transition fondamentale », octobre 2011



Les conséquences de cet effort en faveur de l'éducation de base sont visibles grâce à plusieurs indicateurs. Tout d'abord sur le taux d'achèvement du cycle primaire*. Il est, pour les six pays méditerranéens de notre échantillon, soit au niveau de la moyenne mondiale, autour de **90%**, soit au-dessus comme par exemple pour la Jordanie (**100%**). Ensuite, le taux d'alphabétisation* des jeunes (15-24 ans) dépasse désormais les **90%**, à l'exception du Maroc qui se situe en retrait avec **80%** (Graphique 2). Le taux d'alphabétisation de la population adulte (15 ans et plus)

est supérieur à **70%**, et, encore une fois, seul le Maroc fait exception avec **56%**. Dit autrement, au Maroc **44%** de la population de 15 ans et plus est analphabète, ce qui en fait selon l'UNESCO un des pays où la lutte contre l'analphabétisme constitue un enjeu majeur de développement et de cohésion sociale. Un progrès notable concerne également la participation des filles à l'éducation avec un ratio (filles scolarisées) / (garçons scolarisés) proche de **95%** dans la plupart des six pays concernés, avec toujours l'exception pour le Maroc qui se situe autour de **85%**.

Graphique 2 : Taux d'achèvement de l'école primaire (en % du groupe d'âge concerné)



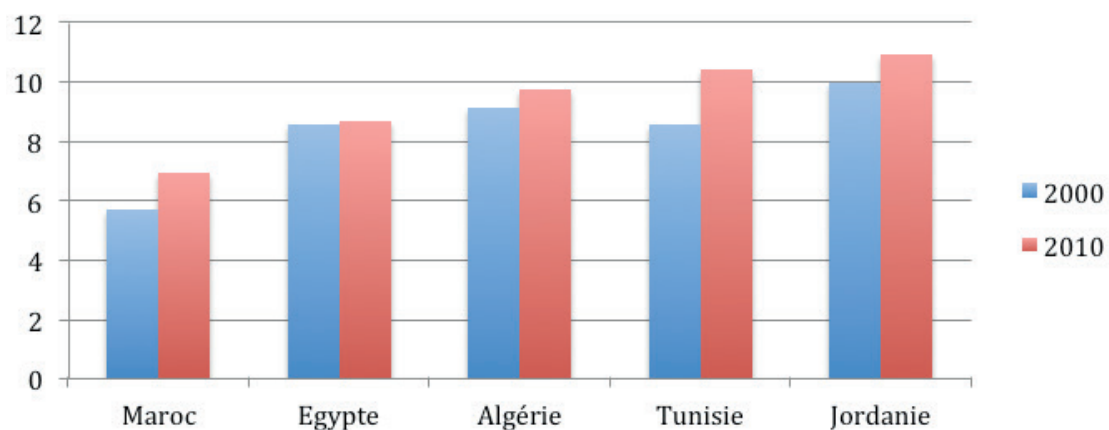
Source : WDI, consulté en juillet 2014

L'élévation du niveau d'éducation de la population se mesure, entre autres, à travers le nombre d'années moyen d'éducation. L'évolution de cet indicateur sur la période récente pour les jeunes (15-24 ans) signale les progrès enregistrés sur la dernière décennie alors que la comparaison par tranche d'âge indique l'évolution de long terme du niveau d'éducation de la population. Le nombre moyen d'années d'étude pour les jeunes de 20 à 24 ans a augmenté de près d'une année entre 2000 et 2010 dans les pays de l'échantillon (Graphique 3). L'évolution la plus remarquable concerne la Tunisie avec une hausse de 1,8 année de

la durée moyenne d'études alors que dans le même temps en Egypte la hausse n'a été que de 0,13 année. On mesure ainsi l'effort de la Tunisie en matière d'enseignement de base pour se hisser en tête de l'échantillon sur cet indicateur alors que dans le même temps en Egypte l'effort a été négligeable. Si le Maroc, très en retard au début des années 2000, a comblé une partie de son écart avec l'Egypte, la Jordanie et le Liban, ce pays reste encore en retrait avec une durée moyenne d'études des jeunes inférieure de près de 2 ans à celle de l'Egypte et de plus de 4 ans par rapport à la Tunisie.



Graphique 3 : Nombre moyen d'années d'étude pour les individus âgés de 20 à 24 ans

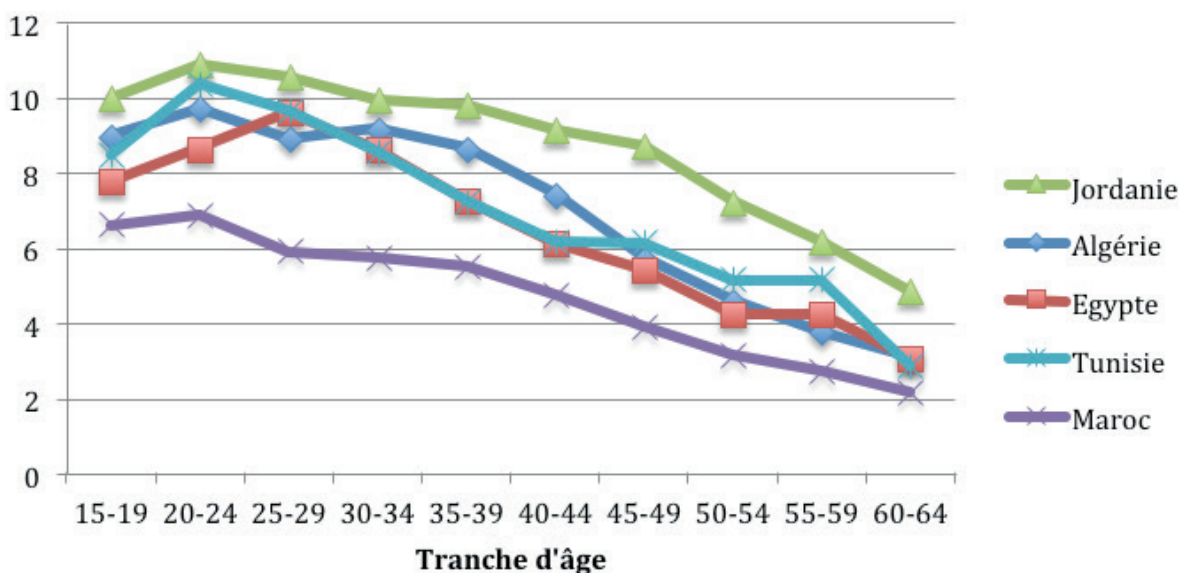


Source : WDI, Banque Mondiale, consulté en juillet 2014

La figure ci-dessous (Graphique 4) permet de mesurer, d'une génération à une autre, les gains en termes d'années d'éducation. Ainsi, pour l'ensemble des trois cycles, la génération de jeunes de 20 à 24 ans comptabilise en moyenne entre 7 et 11 années

d'éducation, alors que pour la génération âgée de 60 à 64 ans la fourchette est comprise entre 2 et 5 années, soit une progression en moyenne de 5 à 7 années d'éducation.

Graphique 4 : Nombre moyen d'années d'études selon la tranche d'âge (2010)



Source : WDI, Banque Mondiale, consulté en juillet 2014



Une hausse très rapide des effectifs d'étudiants dans les universités

Dans les pays méditerranéens, depuis le milieu de la décennie 1990, le nombre de jeunes poursuivant leurs études à un niveau supérieur au lycée a très fortement augmenté. Par exemple en Tunisie, les effectifs des étudiants de l'université ont été multipliés par trois depuis le milieu des années 1990 passant de 100 000 à plus de 360 000 en 2011 (Tableau 5), et les nouveaux inscrits qui étaient 25 000 en 1995 sont près de 100 000 en 2011. En Algérie, la progression a été tout aussi importante, le nombre d'étudiants du supérieur étant passé de 300 000 en 1995 à près de 1,2 million en 2011. Si on rapporte les effectifs d'étudiants du supérieur à la population, les pays méditerranéens, excepté le Maroc, ont entre 3 000 et 4 800 étudiants pour 100 000 habitants. Le Maroc, qui avait, rapporté à la population, près de trois fois plus d'étu-

dants du supérieur que la Tunisie dans la décennie 1990 se retrouve aujourd'hui en retrait avec seulement 1 300 étudiants pour 100 000 habitants.

Ces évolutions rapides des effectifs d'étudiants se traduisent par une évolution aussi rapide du nombre de diplômés qui se retrouvent sur le marché du travail. Ainsi, en Egypte, ce sont plus de 400 000 nouveaux diplômés qui arrivent chaque année sur le marché du travail. En Algérie, ce chiffre est de 150 000 et en Tunisie et au Maroc, il est proche de 70 000. Il s'agit alors pour les économies de ces pays de fournir des emplois qui correspondent aux qualifications et aux attentes, aussi bien en termes de salaire que de conditions de travail, de ces nouveaux diplômés.

Tableau 5 : Effectifs des étudiants du supérieur.

(en milliers)	1990	1995	2000	2005	2011
Algérie	259,0	298,8	456,4**	792,1	1188,6
Egypte	733,3	2039,2**	2352,0	2246,2
Jordanie	69,4	87,5	142,2	217,8	252,4
Liban		81,6	116,1	165,7	216,9
Maroc	253,9	294,5	276,4	366,9	505,7
Tunisie	62,7	102,7	180,0	311,6	361,9

Source : UNESCO, Public et privé. Temps plein et partiel.

*1996, **1999

La hausse du nombre d'années d'études suivies se traduit mécaniquement par une hausse du niveau d'étude de la population ainsi que de l'espérance de vie scolaire.

- Le niveau d'étude de la population

La part de la population âgée de 15 ans et plus dont le niveau d'étude ne dépasse pas le primaire a fortement chuté sur les deux dernières décennies dans les pays méditerranéens de notre échantillon. Ainsi, par exemple en Tunisie, trois quarts des individus de 15 ans et plus avait le niveau primaire comme plus haut niveau d'étude en 1990, cette proportion est de 50%

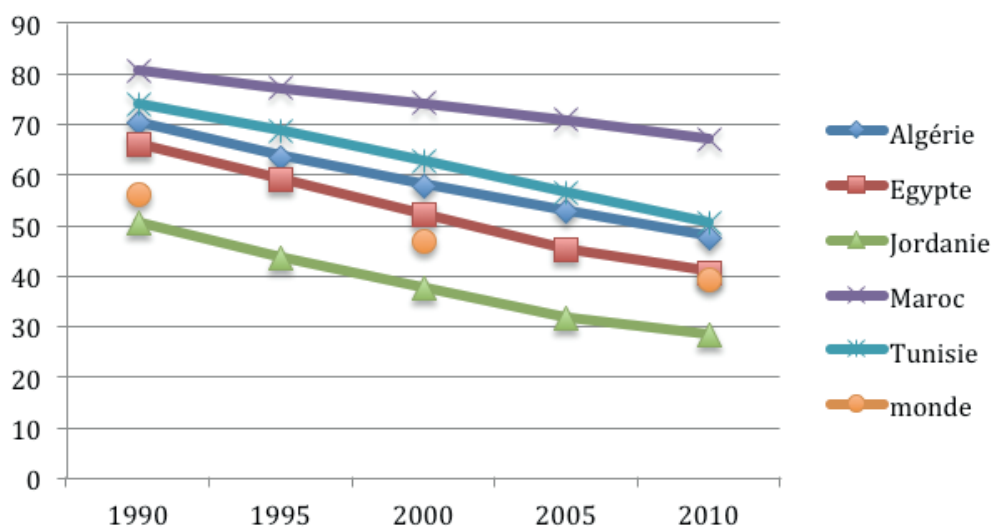
en 2010 (Graphique 5). Autrement dit, alors qu'en 1990 seulement un adulte tunisien de 15 ans et plus sur quatre avait un niveau d'étude du secondaire ou du tertiaire, en 2010 ils sont aussi nombreux que ceux dont le niveau d'étude est inférieur au secondaire. A l'exception du Maroc, sur lequel nous reviendrons, les autres pays de notre échantillon ont connu la même évolution sur la période, et ont désormais parmi les adultes de 15 ans et plus une majorité d'individus avec un niveau d'étude du secondaire ou du tertiaire convergeant ainsi vers la moyenne mondiale (60% de la population mondiale de 15 ans et plus à un niveau d'étude supérieur ou égal au secondaire).



Deux pays de notre échantillon présentent des résultats décalés par rapport à ce constat : la Jordanie et le Maroc. En Jordanie, dès 1990 le part des adultes de 15 ans et plus avec un niveau d'études égal ou supérieur au secondaire a atteint les **50%** soit un taux de 20 points supérieur à celui des autres pays méditerranéens de notre échantillon et de 6 points supérieur à celui de la moyenne mondiale. La progression des niveaux d'études s'est poursuivie et actuellement, ce sont plus de **70%** des adultes qui ont atteint ou dépassé le niveau secondaire soit 10 points de plus que la moyenne mondiale. Le Maroc se distingue à l'inverse par des résultats très médiocres. En effet, déjà en 1990 avec seulement **20%** des adultes avec un ni-

veau secondaire, ce pays était en retrait par rapport aux autres pays de la zone et cet écart d'environ 10 points s'est creusé davantage sur les deux dernières décennies. En 2010, un tiers des adultes marocains a un niveau d'études supérieur ou égal au secondaire soit 20 points de moins que les autres pays méditerranéens comme la Tunisie ou l'Algérie et 30 points de moins que la moyenne mondiale. Le Maroc se distingue par rapport aux autres pays méditerranéens essentiellement par le poids très élevé des adultes sans aucun niveau d'instruction (**44%** contre **20%** à **30%**) et à l'inverse le poids très faible des adultes avec un niveau d'étude du secondaire (**23%** contre **40** à **50%**, Graphique 6).

Graphique 5 : Part de la population âgée de 15 ans et plus avec un niveau d'étude inférieur ou égal au primaire (%)



Source : Barro et Lee (2013)⁶

Note : Le complément à 100% donne la part de la population de 15 ans et plus ayant un niveau d'étude supérieur ou égal au secondaire.

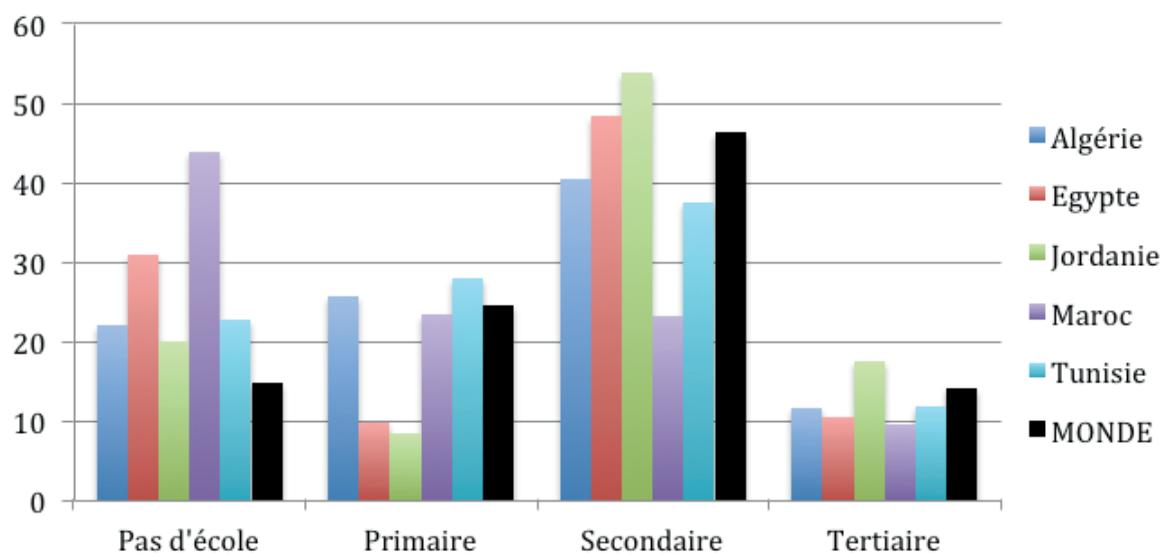
Concernant le niveau d'étude tertiaire, cinq des six pays méditerranéens de notre échantillon, bien que proches de la moyenne mondiale, se situent en dessous de cette moyenne. En effet, **10** à **12%** des adultes de 15 ans et plus ont un niveau tertiaire contre **14%**

pour la moyenne mondiale (Graphique 6). Seule la Jordanie se distingue par un ratio supérieur à la moyenne mondiale, avec **17,5%**. Pour comparaison, le taux équivalent est de **20%** en France.

⁶ Les données pour le Liban ne sont pas disponibles dans la base Barro et Lee (2013).



Graphique 6 : Plus haut niveau d'étude atteint par la population âgée de 15 ans et plus (en %, 2010)



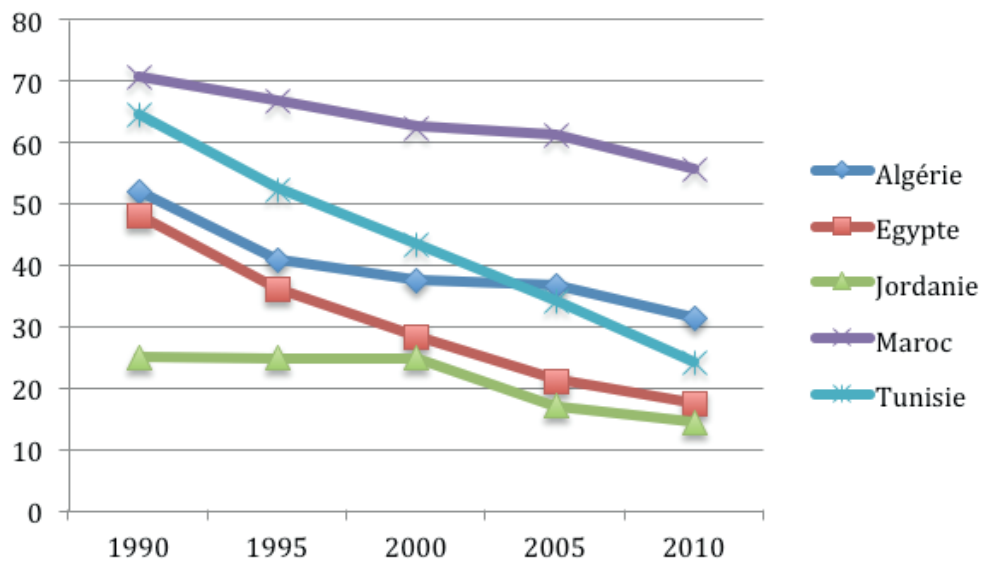
Source : Barro et Lee (2013)

L'analyse du niveau d'étude des jeunes âgés de 20 à 24 ans permet d'évaluer plus précisément les gains en termes d'éducation ainsi que la situation actuelle dans les pays méditerranéens. La part des jeunes adultes (20 à 24 ans) avec un niveau d'études inférieur au secondaire est devenue très minoritaire dans les pays méditerranéens de notre échantillon (sauf au Maroc) : elle représente de **15%** en Jordanie à **30%** en Algérie. Au début des années 1990, ce ratio était de **25%** en Jordanie et surtout dépassait les **50%** dans les autres pays méditerranéens (Graphique 7). Si les progrès sont très importants, des marges de progression sont encore possibles puisque la part des jeunes adultes ayant, au mieux, un niveau primaire d'éducation oscille entre un sixième et un tiers, alors qu'en théorie l'école est obligatoire jusqu'à 15 ans (soit le niveau collège, donc secondaire). Au Maroc, la situation est, comme souligné précédemment, plus défavorable puisque plus d'un jeune adulte sur deux (**55%**) n'a pas le niveau secondaire en 2010. Actuellement, le Maroc est au même niveau, sur ce critère, que la Tunisie en 1995 et si on calque l'évolution très rapide qu'a connue la Tunisie sur les deux dernières décennies au Maroc, ce qui est une hypothèse assez forte, on constate qu'il faudra encore une vingtaine d'années à ce pays pour rattraper le niveau actuel des autres pays méditerranéens.

L'évolution du nombre d'étudiants dans les universités décrites précédemment se traduit par une hausse assez nette de la part des jeunes de 20 à 24 ans ayant un niveau d'études du tertiaire (Graphique 8). Cette part est passée d'une fourchette de **3%** (Egypte) à **20%** (Jordanie) en 1990 à une fourchette de **14%** (Maroc) à **30%** (Tunisie), rejoignant ainsi les niveaux atteints par la Turquie (**25%**), la Chine (**20%**) ou encore le Mexique (**27%**). La Tunisie présente une évolution très dynamique dans la mesure où à partir de 1995, la part des jeunes adultes avec un niveau tertiaire a fortement augmenté pour passer de **6%** à **30%** en seulement quinze années. Cette croissance rapide de la proportion de diplômés du tertiaire parmi les jeunes a généré une forte pression sur le marché du travail et les conséquences en termes de taux de chômage des jeunes diplômés du supérieur décrites dans la section suivante. A l'inverse, le Maroc présente une évolution lente relativement aux autres pays : les jeunes adultes avec un niveau tertiaire représentent en 2010 **15%** de l'ensemble des jeunes de 20 à 24 ans soit seulement 3 points de plus qu'en 1995.



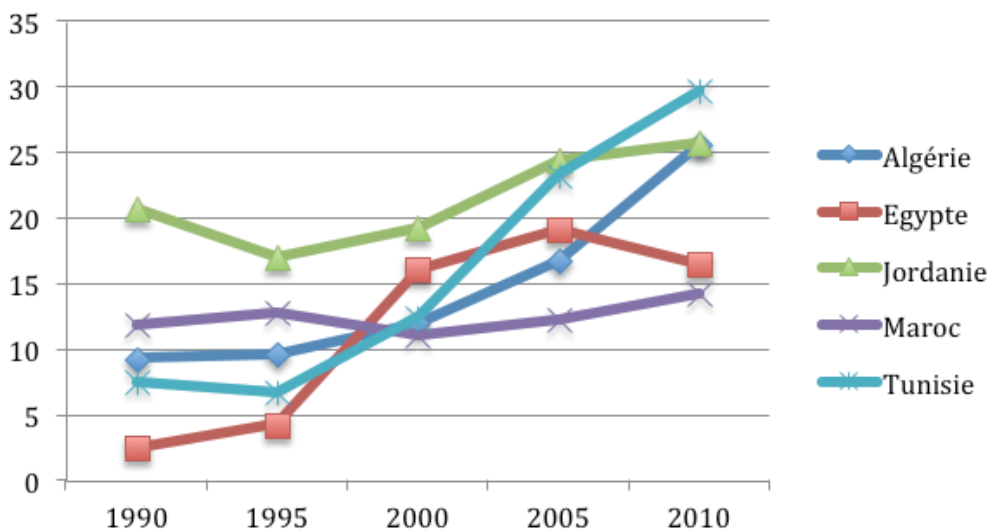
Graphique 7 : Part de la population âgée de 20 à 24 ans avec un niveau d'étude inférieur ou égal au primaire (%)



Source : Barro et Lee (2013)

Note : Le complément à 100% donne la part de la population de 20 à 24 ans ayant un niveau d'étude supérieur ou égal au secondaire.

Graphique 8 : Part de la population âgée de 20 à 24 ans avec un niveau d'étude du tertiaire (en %, 2010)



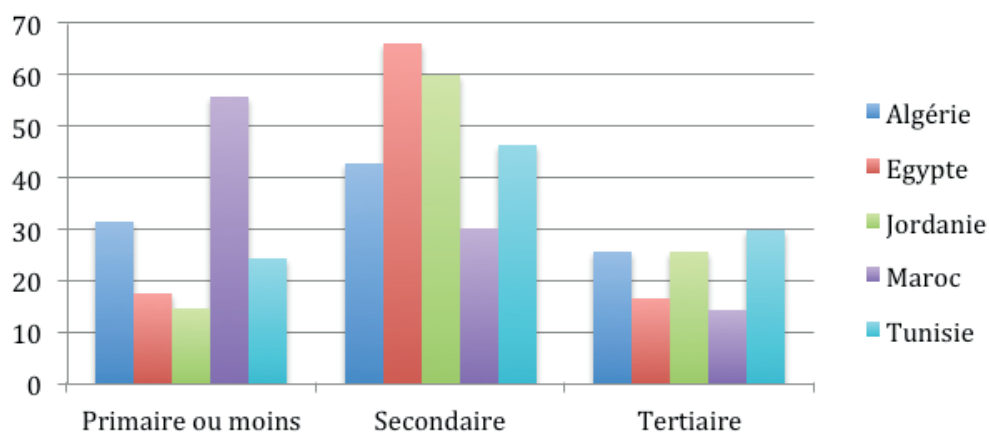
Source : Barro et Lee (2013)

Enfin, un résultat concernant l'Egypte mérite d'être souligné. Dans ce pays, deux tiers des jeunes de 20 à 24 ans ont un niveau secondaire, ce qui est le taux le plus élevé des six pays de notre échantillon (Graphique 9). Dans le même temps, la proportion des jeunes avec un niveau tertiaire est basse avec **16%**,

seul le Maroc est en dessous. Ce résultat indique que les jeunes égyptiens sont, relativement aux jeunes des autres pays méditerranéens de notre échantillon, moins nombreux à poursuivre leurs études après le secondaire.



Graphique 9 : Plus haut niveau d'étude atteint par la population âgée de 20 à 24 ans (en %, 2010)

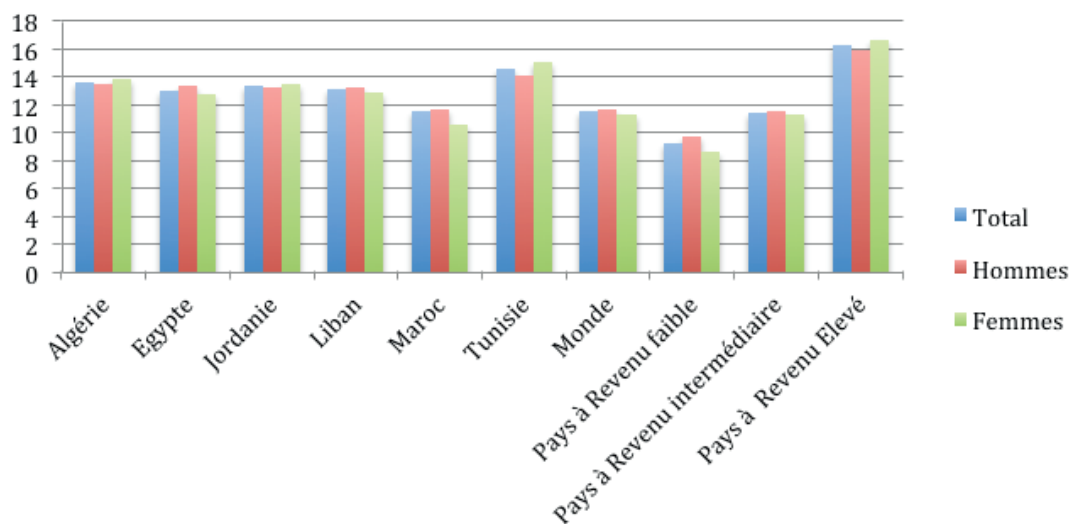


Source : Barro et Lee (2013)

L'espérance de vie scolaire*, qui mesure le nombre d'années d'études que peut espérer suivre un enfant à son entrée à l'école primaire à six ans, est désormais dans les pays méditerranéens de notre échantillon plus élevée que la moyenne mondiale et que la moyenne des pays à revenu intermédiaire. En moyenne, un enfant des pays méditerranéens de notre échantillon peut espérer suivre entre 12 années

d'études au Maroc et 15 années en Tunisie contre 11 années pour la moyenne mondiale (Graphique 10). A noter que le Maroc en matière d'éducation est en retrait par rapport aux autres pays méditerranéens de notre échantillon notamment pour l'espérance scolaire des filles (10,6 ans contre 12,7 en Egypte et plus dans les autres pays méditerranéens).

Graphique 10 : Espérance de vie scolaire (nombre d'années, 2010)



Source : UNESCO, UIS and Education For All Global Monitoring Report (2012)

En dépit de leurs progrès remarquables au cours des dernières décennies, les pays méditerranéens, et plus particulièrement le Maroc et dans une moindre mesure l'Egypte, doivent poursuivre leurs efforts pour combler entièrement leur retard quantitatif en termes d'éducation par rapport à certains pays d'Asie ou encore d'Amé-

rique latine. Avec le ralentissement de la croissance démographique, les pays méditerranéens ne devraient pas avoir de difficultés à combler ce retard quantitatif dans la prochaine décennie. Restera alors la question de la qualité de la formation, de l'orientation des élèves et de leur insertion professionnelle.



4. Efficacité du système éducatif et qualité de l'éducation en question



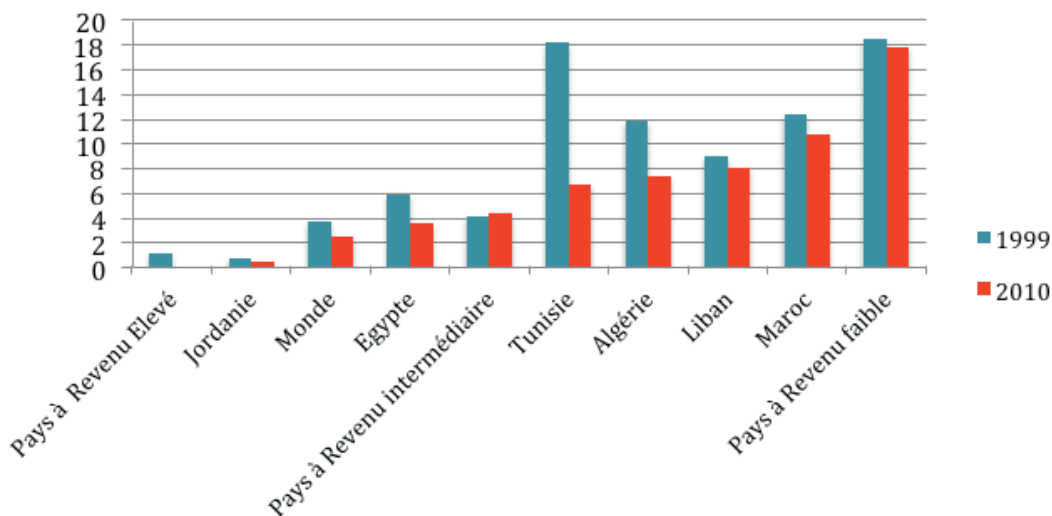
Effizienz interne du système éducatif

Un point qui pose problème aujourd'hui et qui a été souligné par tous les rapports des organismes internationaux est l'amélioration de la qualité de la formation dans le système scolaire des pays méditerranéens. En effet, la hausse rapide des effectifs dans l'enseignement secondaire et tertiaire ne s'est pas accompagnée d'une hausse parallèle des dépenses d'éducation, le poids des dépenses publiques dans le PIB étant resté relativement stable sur la période (autour de 5%-6% du PIB). Pour évaluer l'efficacité et la qualité d'un système éducatif, les indicateurs les plus souvent retenus sont le taux d'abandon, le taux de redoublement ou encore les résultats obtenus aux tests d'évaluation des connaissances des élèves.

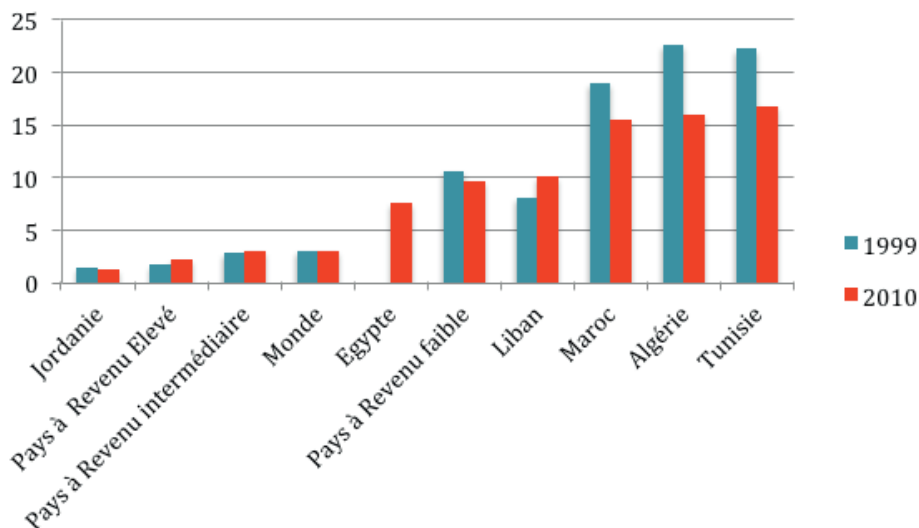
Le taux de d'abandon dans le cycle primaire est relativement contenu dans les pays méditerranéens de notre échantillon, il est compris entre 5% en Tunisie (et Algérie) et 9% au Maroc, ce qui est en dessous de la moyenne mondiale (9%). En revanche le taux de redoublement est relativement élevé. Alors qu'en moyenne les pays à revenus intermédiaires ont un taux de redoublement dans le primaire de 4%, il est de l'ordre de 7-8% en Tunisie, en Algérie et au Liban et dépasse 10% au Maroc (Graphique 11). La Jordanie et dans une moindre mesure l'Egypte affichent des taux de redoublement en primaire faibles.

Graphique 11 : Taux de redoublement en Primaire et dans le Secondaire (tous niveaux, 2010)

> Niveau Primaire



> Niveau Secondaire



Source: UNESCO, Education For All Global Monitoring Report (2012)

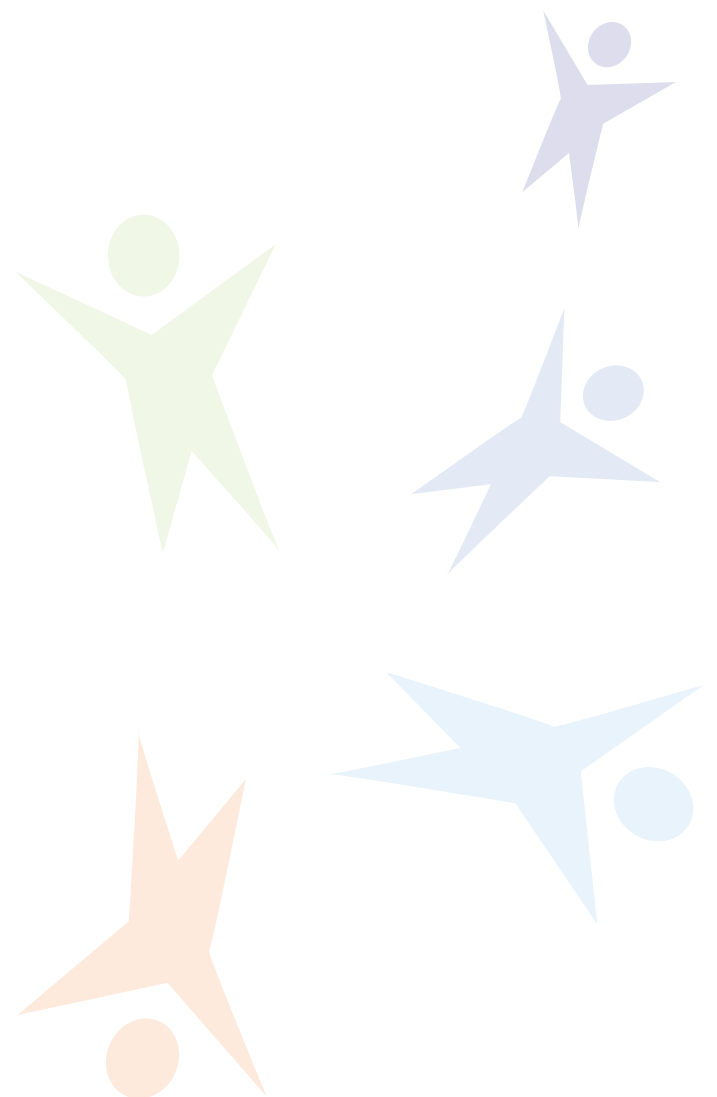


Les taux de redoublement sont encore plus élevés dans le secondaire. Ils sont compris entre **15** et **17%** dans les trois pays du Maghreb, soit des taux plus élevés que la moyenne des pays à revenus faibles (**10%**). Au Liban et en Egypte le taux de redoublement dans le secondaire est significativement haut (**10%** et **7%** respectivement). Sur cet indicateur, seule la Jordanie affiche un taux inférieur à la moyenne mondiale (**3%**). Des taux de redoublement aussi élevés peuvent être révélateurs des problèmes d'efficacité du système scolaire et peuvent donc indiquer un niveau d'instruction médiocre. Cependant, cet indicateur peut également refléter les politiques (ou pratiques) éducatives sur le passage plus ou moins automatique à la classe supérieure, dans ce cas il serait difficile de faire le lien entre le taux de redoublement et l'efficacité du système éducatif.

L'évaluation des compétences et connaissances acquises par les élèves se fait à travers des tests de connaissances qui peuvent être nationaux, régionaux ou internationaux comme l'enquête PISA de l'OCDE ou TIMSS⁷ (Trends in International Math and Science Study) de l'IEA. Bien que les tests internationaux soient l'objet de nombreuses critiques, leurs résultats donnent un aperçu général acceptable en première analyse du niveau des élèves. L'enquête PISA effectuée par l'OCDE auprès des jeunes de 15 ans montre que la Tunisie et la Jordanie, qui sont les seuls pays de la zone à participer à cette évaluation, sont parmi les pays les plus mal classés (60ème place sur 65 pays) au niveau de la lecture, des mathématiques et des sciences (Tableau 6). Les scores obtenus aux tests TIMSS montrent les mêmes faiblesses avec le Maroc en particulier qui se situe dans les deux dernières places du classement (Tableau 7). Lorsque ce score est ajusté pour tenir compte des différences sur le PIB par habitant et sur le taux de scolarisation dans le secondaire, les résultats restent inférieurs pour les élèves des pays méditerranéens. Le score TIMSS ajusté montre, par exemple, que les élèves de Jordanie, du Liban ou de l'Egypte ont un niveau plus faible que celui prédit par leur niveau de PIB par habitant et leur taux de scolarisation dans le secondaire (Banque mondiale, 2008). Enfin, le Maroc est le seul pays de

notre échantillon à avoir participé à l'enquête PIRLS, l'équivalent de TIMSS pour la lecture. Le résultat est tout aussi pessimiste sur le niveau des élèves marocains : avec un score de 310, ils sont classés en dernière position à 81 points des élèves du pays classé avant-dernier (Oman).

Pour l'Egypte, Hamer (2007) détaille les principales faiblesses du système de formation dans les universités. Elle cite notamment le fait que les cours sont principalement assurés par des étudiants mal ou peu formés, les taux d'absentéisme des enseignants et des étudiants très élevés, les taux d'abandon très élevés notamment dans le premier cycle court de 2 ans (**50%** d'abandons), un programme daté et non adapté au marché du travail, etc.



⁷ *Trends in International Math and Science Study* : Enquête menée, tous les 4 ans depuis 1999, par *The International Association for the Evaluation of Educational Achievement* (IEA) auprès d'un échantillon des élèves des pays volontaires pour évaluer leur niveau en Mathématiques et en Sciences. Les élèves sont testés en quatrième année de l'école primaire (9/10 ans) et en huitième année (13/14 ans). Les scores sont établis sur une échelle de 1000 points avec une moyenne normalisée à 500 points. L'IEA effectue également une enquête sur le niveau en lecture des élèves (PIRLS, *Progress in international reading literacy study*) tous les 5 ans depuis 2001 sur le même modèle que TIMSS.



Tableau 6 : Performances des élèves en compréhension de l'écrit, en mathématiques et en sciences, résultats de l'enquête PISA pour une sélection de pays (2012)⁸

Rang		Compréhension de l'écrit	Culture mathématique	Culture scientifique
	Moyenne OCDE	496	494	501
1	Shanghai-China	570	613	580
25	France	505	495	499
44	Turquie	475	448	463
51	Chili	441	423	445
60	Tunisie	396	388	406
61	Jordanie	399	386	409
65	Pérou	384	368	373

Source : Base de données PISA 2012 de l'OCDE.

Tableau 7 : Performances des élèves en mathématiques et en sciences, résultats de l'enquête TIMSS 2011 pour une sélection de pays

Rang		Mathématiques 4ème année (primaire)	Mathématiques 8ème année (collège)	Sciences 4ème année (primaire)	Sciences 8ème année (primaire)
	Moyenne TIMSS	500	500	500	500
1	Singapour	606	611	583	590
16	Allemagne	528		528	
35	Turquie	469	452	463	483
	Jordanie		409		449
47	Tunisie	359	388	346	439
	Liban				406
49	Maroc	335	371	264	376
50	Yémen	248	368	209	
	Ghana		331		306

Source: Trends in International Mathematics and Science Study (TIMSS), 2011.

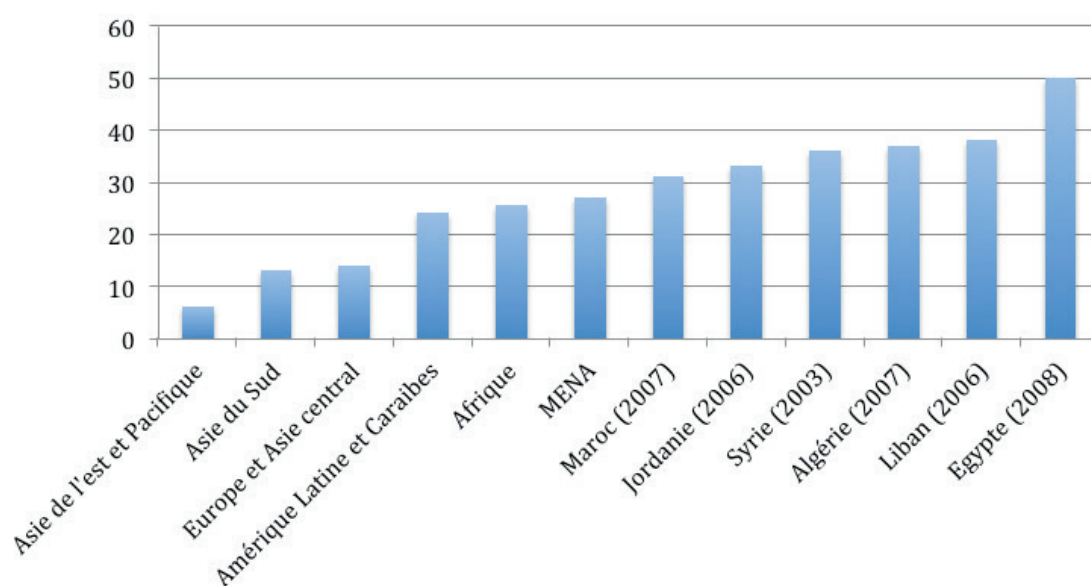
⁸ L'enquête PISA de l'OCDE couvre, en plus des pays membres de l'OCDE, quelques pays partenaires dont la Tunisie et la Jordanie. La synthèse des derniers résultats 2012 de l'enquête PISA est disponible ici <http://www.oecd.org/pisa/keyfindings/PISA-2012-results-overview-FR.pdf>



La faible qualité de l’enseignement dans les pays méditerranéens est un très mauvais signal envoyé aux recruteurs dans les entreprises qui n’accordent alors que peu de crédit à la formation des jeunes et donc sont moins incités à les embaucher. Le manque de qualification de la main d’œuvre est en effet le plus souvent cité comme principale frein à leur développement par les entreprises de la région MENA (Graphique 12 et Angel-Urdinola *et al.* 2013). Ainsi par exemple, en Egypte, une entreprise enquêtée sur deux déclare le manque de travailleurs qualifiés

comme principal frein au développement contre seulement une sur sept en Asie du sud et une sur quatre en Afrique. Ce résultat indique, au minimum, un déficit d’image auprès des entreprises de l’enseignement dans les pays méditerranéens. Le développement de la formation professionnelle, qui implique une participation minimale de l’entreprise au processus de formation du jeune, peut être un outil utile pour réconcilier l’enseignement avec les entreprises et augmenter ainsi les chances des jeunes d’être recrutés.

Graphique 12 : Proportion d’entreprises qui déclarent le manque de travailleurs qualifiés comme principal frein à la création d’entreprises (en %)



Source : Angel-Urdinola, Semlali, and Brodmann (2010) à partir des enquêtes entreprises de la Banque Mondiale (<http://www.enterprisesurveys.org/>).

La formation professionnelle

Les pays méditerranéens⁹ disposent d’un système de formation professionnelle relativement peu développé et généralement peu valorisé. Par exemple, selon Cherbi et Ficatier (2010), l’une des problématiques majeures de la formation professionnelle en Tunisie est son très faible succès auprès des jeunes. Les centres de formations professionnelles n’attirent pas assez les jeunes et certains centres ont un taux de fréquentation faible. En 2011, la formation professionnelle attire en Tunisie près de 100 000 apprentis soit **6%** des effectifs du système de formation et d’éducation du pays (ONEQ, 2014). En Algérie, la formation professionnelle concerne en 2011 plus de 500 000 stagiaires, tous modes de formations confondus. Mais celle-ci souffre d’un déficit d’image,

par conséquent les jeunes qui échouent dans le système scolaire standard ne sont pas attirés par les formations proposées. Au Maroc, les effectifs de la formation professionnelle ont fortement augmenté entre 2009 et 2014, passant de 210 000 à 340 000 stagiaires. Cette évolution est un signal positif de l’intérêt manifesté par les jeunes marocains aux offres de formations professionnelles. Le taux d’insertion, proche de **60%** au Maroc, atteste également que la formation professionnelle parvient à remplir une partie de sa mission de permettre aux jeunes d’accéder à un emploi, même si près d’un diplômé sur deux ne parvient pas obtenir un emploi à la suite de la formation.

⁹ Cf. les fiches pays pour plus d’informations concernant la formation professionnelle au Maroc en Algérie et en Tunisie.



II. Un accès au marché du travail qui s'effectue mal

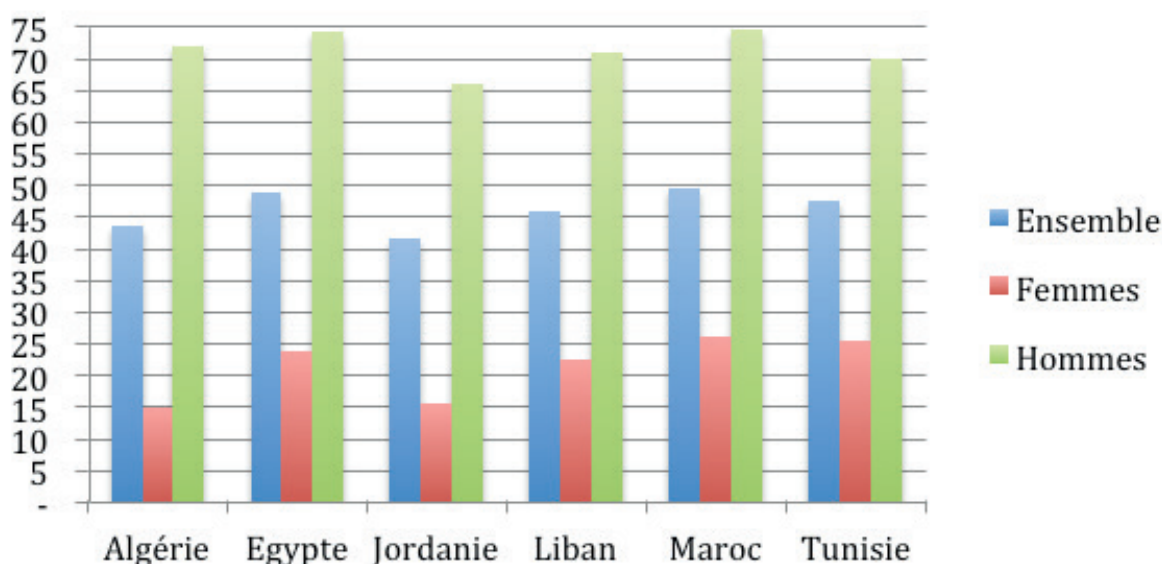


Des taux d'activités très faibles

Les pays méditerranéens se caractérisent par les taux d'activité les plus faibles parmi les grandes régions du monde. En effet, en moyenne moins d'un individu sur deux de 15 ans et plus est actif dans les pays méditerranéens alors que ce taux est proche de **60%** dans les pays de l'UE et il est de **65%** au niveau mondial (FEMISE, 2011). Ce niveau faible du taux d'activité est principalement lié à celui des femmes, qui est

inférieur à 25% dans les six pays méditerranéens de notre étude (Graphique 13), contre une moyenne de 52% au niveau mondial. A noter qu'au Maroc, le taux d'activité des femmes est plus élevé en milieu rural (**37%**) qu'en milieu urbain (**18%**)¹⁰ en raison notamment des activités d'aides familiaux dans l'agriculture qu'elles exercent en milieu rural.

Graphique 13 : Taux d'activité des 15 ans et + (2011, %)



Source : BIT, Base KILM

Pour les jeunes (15-24 ans), le taux d'activité¹¹ dans les pays méditerranéens est, relativement aux autres régions du monde, nettement plus faible : **38%** contre **51%** (FEMISE, 2011). Cet écart s'explique, comme indiqué précédemment, principalement par le faible taux d'activité des femmes. Le taux d'activité des jeunes est dans les six pays concernés en moyenne plus faible de **30%** que celui des 15 ans et plus. Cet écart de taux d'activité entre les jeunes et l'ensemble

de la population est comparable à celui observé au niveau mondial et reflète principalement la poursuite d'études des jeunes, qui a beaucoup progressé dans les cohortes d'âge les plus récentes (Graphique 4). Cet écart a eu tendance à augmenter au cours des deux dernières décennies, signifiant qu'une partie plus importante des jeunes poursuit les études sur une période plus longue.

¹⁰ Source : HCP (2012) : Activité, emploi et chômage, 2011. Résultats détaillés. Direction de la Statistique, Rabat

¹¹ L'évolution du taux d'inactivité des jeunes, qui est le complément du taux d'activité, est difficile à interpréter car elle peut être le fait de trois situations bien distinctes : d'abord une situation plutôt positive lorsque les jeunes poursuivent leurs études ; ensuite le retrait précoce des jeunes filles du marché du travail ; et enfin le retrait du marché du travail des chômeurs découragés. Un indicateur plus fin existe pour distinguer les poursuites d'études des autres cas d'inactivité, il s'agit des jeunes ni en emploi ni en formation (NEET). Cependant, cet indicateur n'est disponible que pour les pays de l'UE et de l'OCDE.



Concernant le taux d'emploi, nous observons les mêmes types de résultats, à savoir un taux d'emploi des femmes très faible : moins d'une femme sur cinq de 15 ans et plus est en emploi dans les six pays méditerranéens de notre échantillon alors que deux tiers des hommes sont en emploi. Les jeunes ont des taux d'emploi compris entre **20** et **25%** alors que pour les 25 ans et plus ce taux se situe entre **45** et **50%**.

Si nous supposons que le taux d'activité des femmes dans les pays méditerranéens va converger, notamment par l'effet de l'éducation, vers celui des autres régions du monde alors, à l'effet démographique va alors venir s'ajouter ce second effet « taux d'activité »

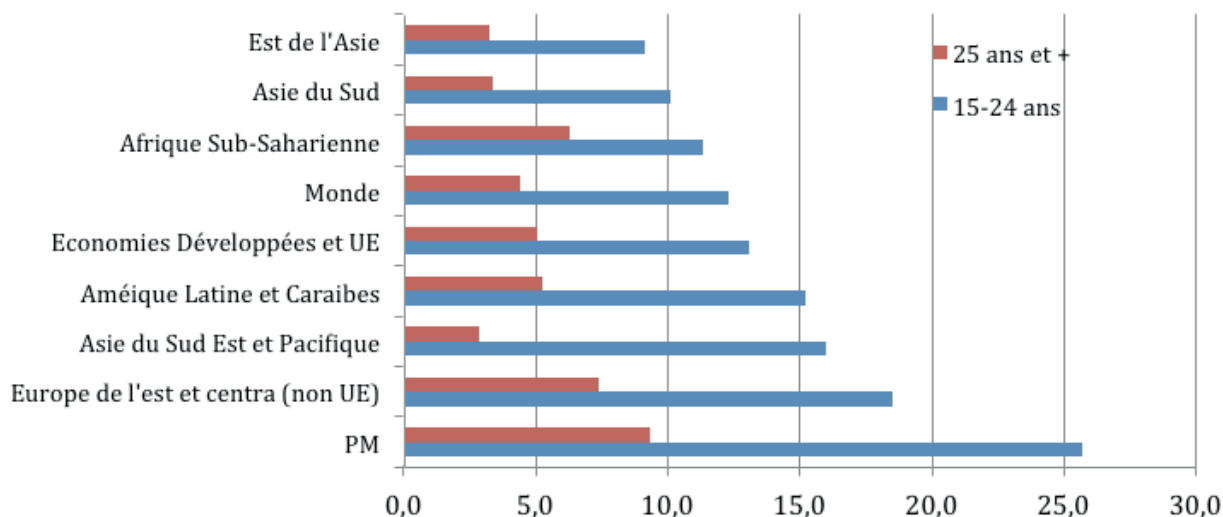
impliquant des besoins d'emplois encore plus importants dans les prochaines décennies. En projetant la dynamique de la population, Blanc (2011) estime ainsi que les pays méditerranéens auraient besoin de créer un minimum de 34 millions de nouveaux emplois d'ici 2030 pour simplement maintenir les taux d'activité et le taux de chômage à leur niveau actuel. Ce chiffre s'élève à 90 millions si l'objectif est de fournir un emploi à tous les nouveaux arrivants sur le marché du travail. En d'autres termes, le nombre de créations d'emplois doit doubler pour que le nombre de personnes concernées par des problèmes d'emploi n'augmente pas.

Les jeunes face au chômage de masse

Les pays méditerranéens constituent, de loin, la région du monde dans laquelle le taux de chômage¹² des jeunes est le plus élevé : **25%** soit deux fois plus que la moyenne mondiale (Graphique 14). Les pays

méditerranéens sont également les pays dans lesquels l'écart entre le taux de chômage des jeunes et des adultes est le plus élevé (Graphique 15).

Graphique 14 : Taux de chômage des jeunes dans le monde



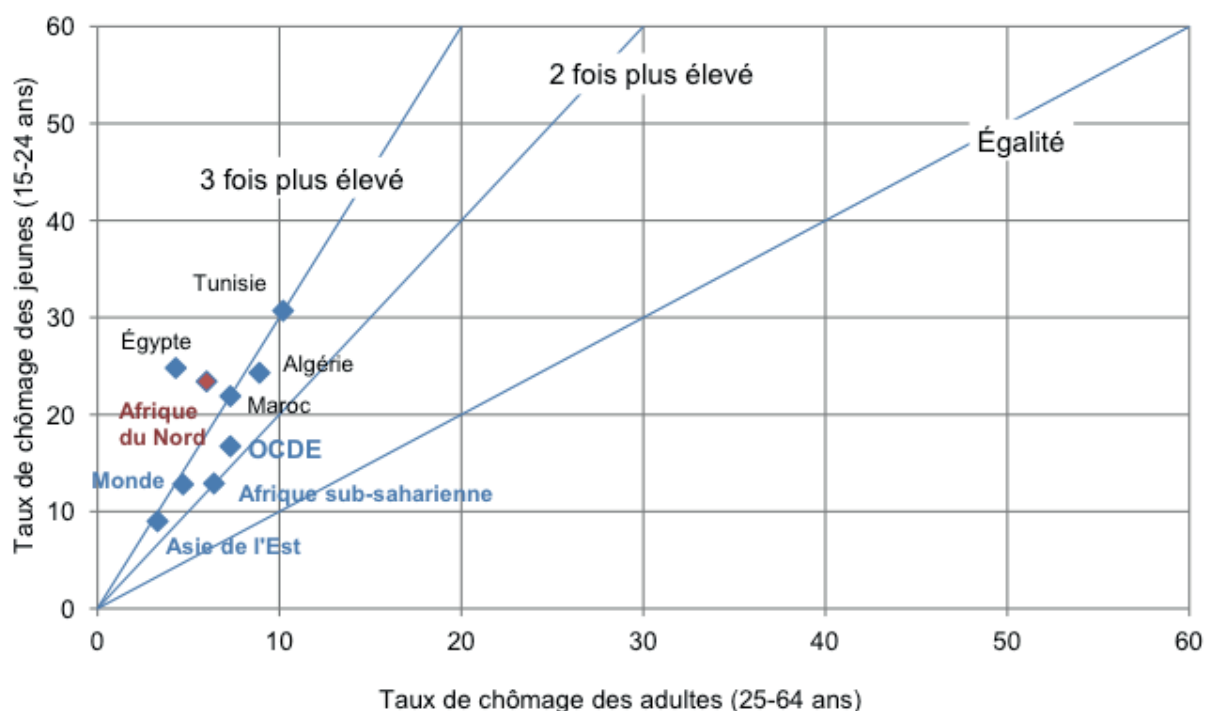
Source : BIT, BASE KILM et calculs de l'auteur.

Pays méditerranéens : moyenne des pays suivants : Algérie, Egypte, Israël, Jordanie, Liban, Maroc, Palestine, Syrie, Tunisie et Turquie

¹² Le taux de chômage ici évoqué concerne l'ensemble de la population (rural + urbain). Cependant dans les pays méditerranéens le poids des emplois du secteur agricole reste important. Aussi le taux de chômage urbain est nettement plus élevé que le taux de chômage en région rurale. Par exemple au Maroc, le taux de chômage rural est de 4% alors qu'en milieu urbain il s'élève à 14% pour un taux moyen de 10% au niveau de l'ensemble de la population. Cependant, les emplois dans le secteur rural sont plus souvent voire majoritairement non rémunérés (aides familiaux) et/ou dans l'informel.



Graphique 15 : Taux de chômage des jeunes comparé à celui des adultes



Source : OCDE (2012)¹³

La situation des jeunes est critique pour l'ensemble des pays méditerranéens notamment pour l'Égypte, la Jordanie et la Tunisie (Graphique 16). L'Égypte se distingue en effet avec un taux de chômage des jeunes qui est près de six fois plus élevé que celui des adultes. La Tunisie et la Jordanie¹⁴ affichent le taux de chômage des jeunes le plus élevé de la région avec près de 30%. Ainsi, les jeunes représentent dans les pays méditerranéens entre 40 et 60% des chômeurs (Graphique 17). Ce ratio tend à augmenter avec la crise financière en raison de la baisse de la demande de travail, de la précarité des contrats des jeunes qui sont victimes de la règle du « *last-in first-out* » (Scarpetta *et al*, 2010) et de leur manque d'expérience (Perigini et Signorell, 2010). La crise accroît par ailleurs les problèmes structurels, ce qui affecte la transition entre le système éducatif et le travail ; les jeunes doivent alors trouver un emploi de « survie » dans le secteur informel.

Non seulement les jeunes sont touchés par un chômage de masse, mais ce dernier est également de longue durée dans la plupart des cas. Le chômage de longue durée (supérieur à 1 an) est un problème commun aux jeunes des pays méditerranéens. Par exemple, en Tunisie, 38% des jeunes de 15 à 29 ans au chômage sont en recherche d'emplois depuis plus de deux ans et seulement 18% ont une durée de chômage comprise entre 6 mois et un an (Oneq, 2014).

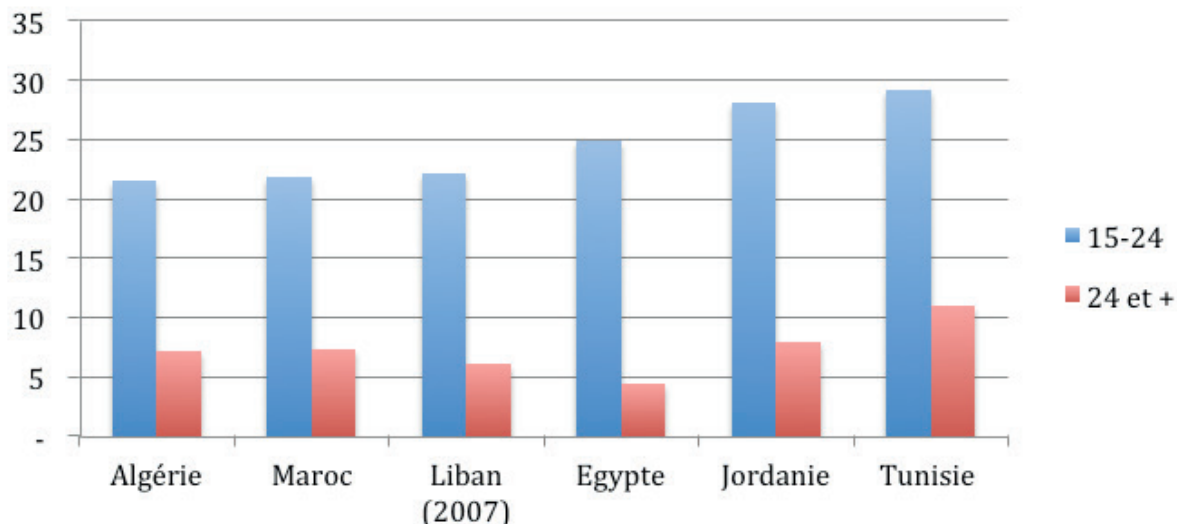
Enfin, la persistance sur une période longue des difficultés d'insertion professionnelle conduit une proportion des jeunes, notamment des femmes, à entrer dans la catégorie des jeunes découragés. Cette catégorie a renoncé à rechercher un emploi et par conséquent entre dans une forme d'exclusion plus grave que les jeunes sans emploi mais toujours en recherche active d'emploi.

¹³ OCDE (2012) : « Emploi des jeunes : cinq défis pour l'Afrique du Nord », document pour la conférence régionale : Promouvoir l'emploi des jeunes en Afrique du Nord, Tunis, 16 juillet 2012.

¹⁴ Les données publiées par l'INS pour l'année 2009 confirment ce diagnostic : le taux de chômage des 15-19 ans est de 33,6%, celui des 20-24 ans de 29,9% pour un taux de chômage de 13,3% au niveau de l'ensemble de la population.

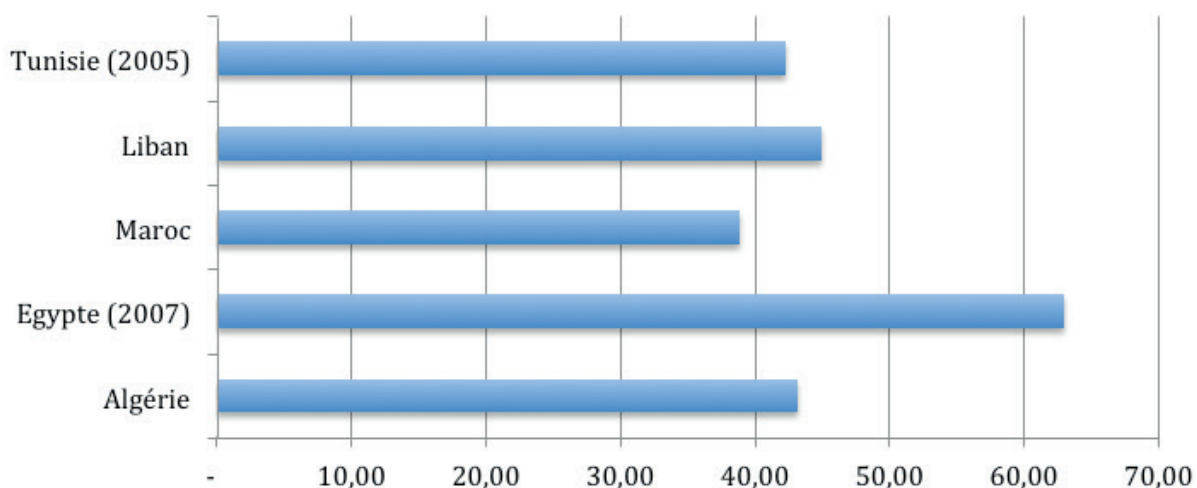


Graphique 16 : Taux de chômage des jeunes, 2010 (en %)



Source : BIT, BASE KILM, sauf Tunisie (Ins)

Graphique 17 : Proportion des jeunes parmi les chômeurs, 2010 (en % des chômeurs)



Source : BIT, BASE KILM

Le diplôme de l'enseignement supérieur ne protège pas du chômage dans les pays méditerranéens, bien au contraire. En effet, le taux de chômage augmente avec le niveau de diplôme (Graphique 18). La situation est la plus dramatique en Tunisie dans la mesure où le taux de chômage des diplômés du supérieur est de **30%** contre **20%** pour les individus avec un niveau d'éducation ne dépassant pas le secondaire et **12%** pour ceux ayant un niveau primaire. Ce constat, effectué depuis quelques années, (Dovis et Kocoglu, 2009) souligne l'inadéquation entre la forte dynamique de l'offre de travail des diplômés du supérieur d'un côté et l'atonie de la demande de travailleurs

diplômés de l'autre. Cette situation de chômage massif pour les jeunes constitue le principal défi des pays méditerranéens dans la mesure où cela a des conséquences importantes sur la dynamique de l'économie, l'équilibre intergénérationnel et le rapport de la jeunesse avec la société et peut avoir d'importantes répercussions politiques, comme l'ont montré les événements du « printemps arabe ». Toutefois, il serait incorrect de conclure à la lecture des graphiques sur le taux de chômage par niveau d'éducation que l'absence de diplôme serait un avantage pour obtenir un emploi dans les pays méditerranéens.

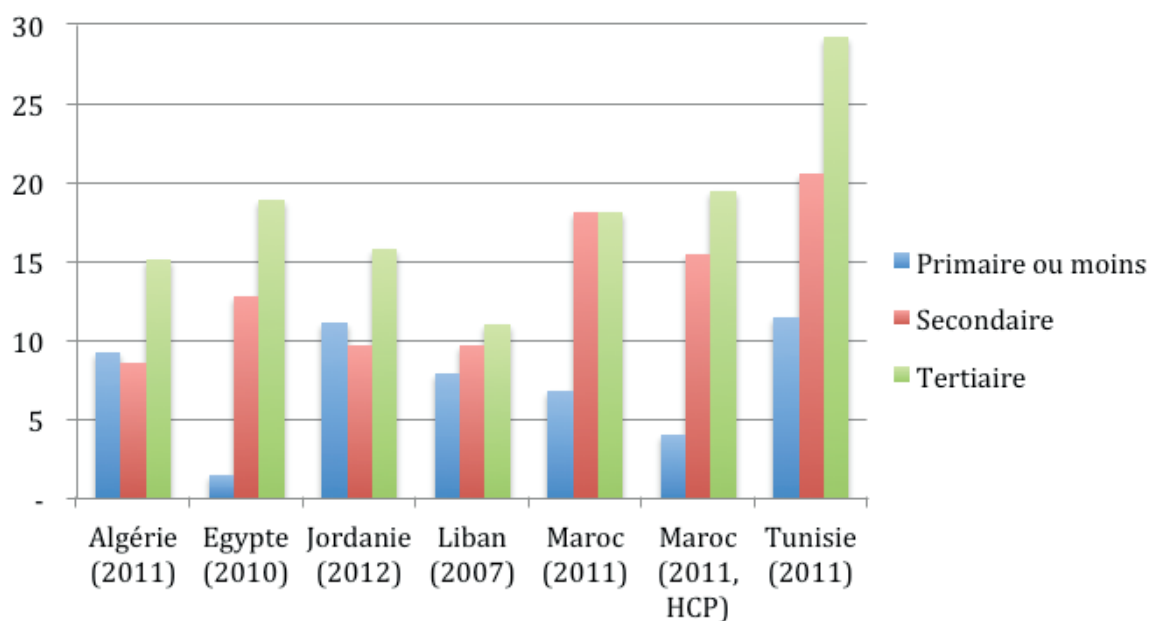


Il convient en effet de relativiser le faible taux de chômage des individus les moins diplômés. Le taux d'activité des individus sans diplôme (notamment des femmes) est très faible ce qui implique que seules les personnes les plus proches de l'emploi participent au marché du travail créant ainsi un fort effet de sélection. De plus, les emplois occupés concernent le plus souvent des emplois non rémunérés (aides familiaux) ou dans l'informel avec des situations de sous-activité. L'indicateur du taux de chômage n'est donc pas particulièrement pertinent lorsque les taux d'activité sont très faibles et que les emplois occupés sont précaires sur le plan des revenus et peu stables.

Pour mieux appréhender les difficultés des jeunes sur le marché du travail, la notion de NEET (*Not in Employment, Education or Training*) est de plus en plus utilisée en Europe. Cet indicateur permet d'identifier

l'ensemble des jeunes en rupture avec le marché du travail et la formation au sens large. Malheureusement, les statistiques disponibles pour les pays méditerranéens ne permettent pas d'identifier le phénomène des NEET dans ces pays. Les quelques données disponibles dans la base du BIT indiquent un taux de NEET de **25%** en Algérie et de **32%** en Egypte. Pour le Maroc, selon l'enquête menée en 2010 par la Banque Mondiale sur les jeunes de 2 000 ménages, la moitié des jeunes de 15-29 ans ne serait ni en emploi ni en formation (Banque Mondiale, 2012). On observe une forte disparité par genre puisque ce taux serait de **70%** pour les femmes contre **30%** pour les hommes. A titre de comparaison, le taux des NEET parmi les 15-24 ans se situe en moyenne entre **10%** et **15%** dans les pays de l'UE. La part importante de jeunes en dehors du travail et du système éducatif indique un niveau élevé d'exclusion sociale.

Graphique 18 : Taux de chômage selon le niveau d'éducation



Source : BIT, Base Kilm, sauf Maroc HCP, et Tunisie Ins.

Focus sur le chômage au Maroc

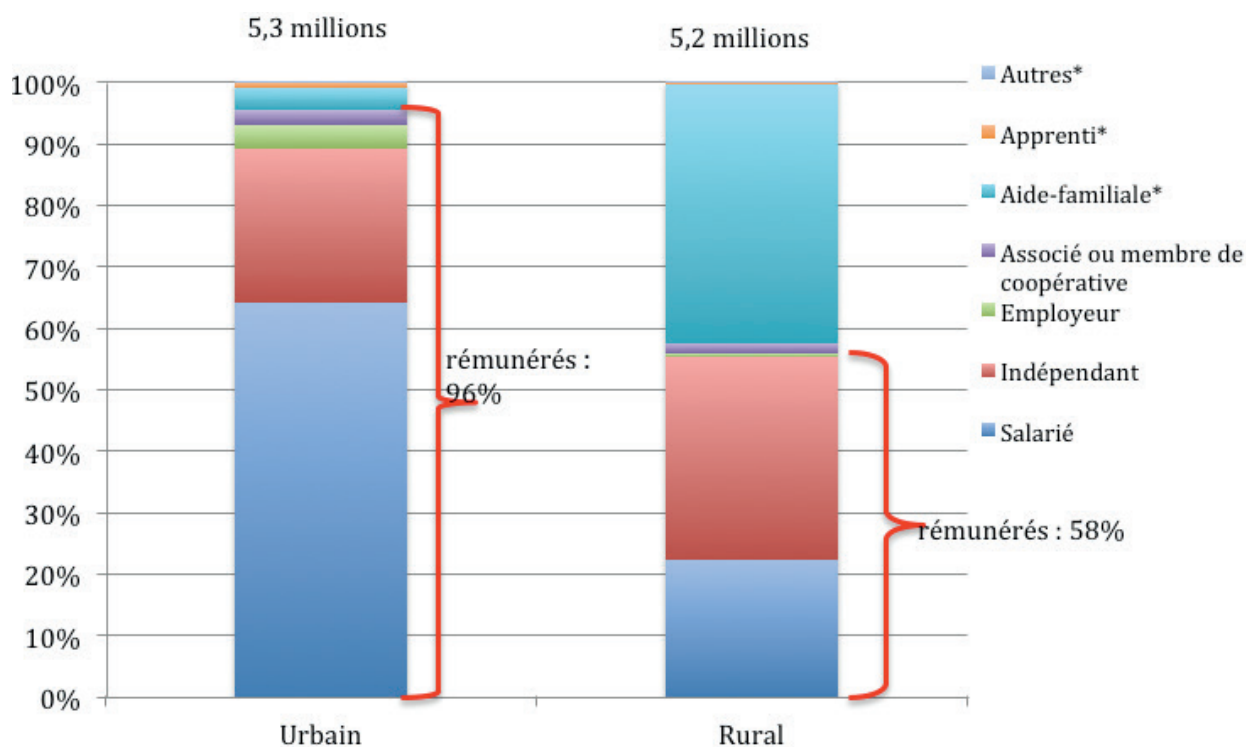
Au Maroc près des deux tiers des chômeurs sont en situation de chômage de longue durée et ce ratio s'élève à près de **80%** pour les diplômés du supérieur (HCP, 2012). La durée moyenne de chômage est ainsi de 45 mois pour les diplômés du supérieur contre 28 mois pour les chômeurs sans diplôme. Enfin, le chômage de longue durée touche particulièrement les

primo-demandeurs d'emplois, c'est à dire les jeunes n'ayant jamais travaillé. Aussi, les jeunes, notamment les diplômés, se retrouvent en situation de blocage dans la file d'attente de l'emploi avec un réel risque d'exclusion sociale. Cette situation est comparable à celle de la Tunisie (FEMISE, 2011).

Les difficultés d'accès à l'emploi ne sont pas perçues avec la même intensité sur l'ensemble du territoire marocain. Une première fracture forte existe entre les zones rurales et urbaines. Si le taux de chômage apparaît plus faible dans les zones rurales (**4%** en 2011) que dans les zones urbaines (**13%** en 2011) c'est en raison du poids important des emplois non

rémunérés (aides familiaux principalement) dans les emplois occupés. En effet, **42%** des emplois occupés dans les zones rurales sont des emplois non rémunérés contre **4%** en zones urbaines (Graphique 19). Ainsi, les individus sans aucun diplôme sont effectivement déclarés en emploi dans les zones rurales mais ils ne bénéficient pas de rémunération.

Graphique 19 : Répartition des emplois occupés par statut d'emplois et zone de résidence (2011)



Source : HCP

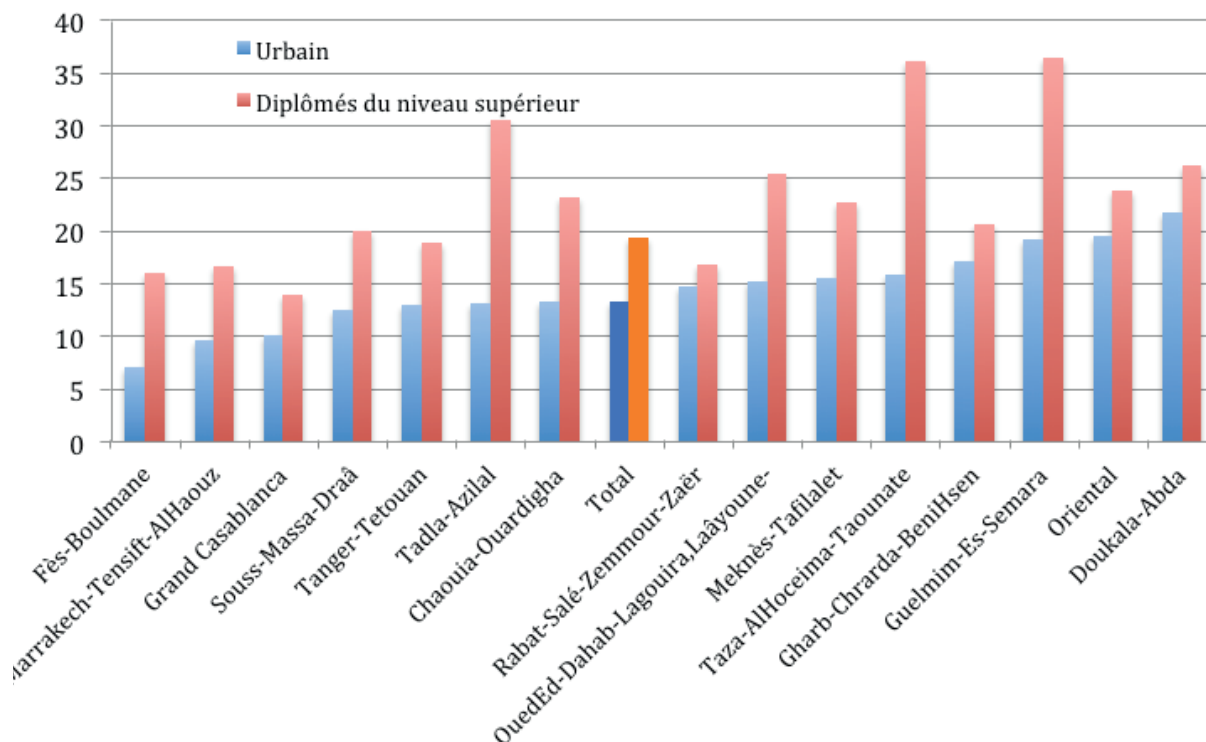
Note : * signale les emplois non rémunérés.

La seconde source de fracture concerne les disparités régionales sur l'emploi et le chômage. En limitant le taux de chômage aux zones urbaines, pour neutraliser l'effet décrit ci-dessus des emplois non rémunérés dans les zones rurales, nous constatons d'importantes disparités régionales de taux de chômage. Le taux de chômage urbain est ainsi trois fois plus élevé dans la région Doukala-Abda (**21%**) que dans la région de Fès (**7%**) qui représente la région du Royaume la moins touchée par le chômage (Graphique 20). Concernant les diplômés du supérieur, leur taux de chômage est le plus faible dans la région

du Grand Casablanca (**14%**) et le plus élevé dans les régions Guelmim-Es-Semara (**36%**) et de Taza-AlHoceima-Taounate (**36%**).



Graphique 20 : Taux de chômage urbain et des diplômés du supérieur au Maroc (2011)



Source : HCP (2011) TABLEAU 4.13 p73

Note : Dans ce graphique : diplômés du supérieur : Baccalauréat, diplômes de cadres moyens et diplômes d'enseignement supérieur (facultés, grandes écoles et instituts).

Enfin, la dernière source d'inégalité face au marché du travail concerne le type d'établissement d'enseignement fréquenté, public ou privé. Les écoles du secteur privé se développent rapidement au Maroc et leurs élèves sont avantagés dans la mesure où leur enseignement est principalement en langue française alors que l'arabe est utilisé dans les établissements du secteur public, ce qui se traduit par une maîtrise faible de langue française (ou d'une autre langue étrangère) par ces élèves. Les jeunes qui fréquentent les écoles du secteur public ont plus de difficultés pour accéder aux emplois dans le secteur privé où des compétences en langues étrangères sont requises.

Politiques actives d'emploi

Les pouvoirs publics qui ont pris conscience du problème de l'emploi des jeunes et notamment des diplômés universitaires ont mis en place depuis le début des années 2000 des mesures d'aide et d'ac-

compagnement de leur insertion. Ces mesures sont une combinaison de plusieurs types de programmes (BIT, 2010). D'abord, les gouvernements ont mis en place des politiques de subvention à l'emploi des jeunes qui, si elles sont bien ciblées, peuvent permettre aux jeunes de retrouver une place sur le marché du travail. Ce type de mesure se heurte au problème bien connu des effets d'aubaine pour les entreprises (les entreprises bénéficient des subventions publiques alors qu'elles auraient embauché un jeune même sans l'aide publique) ainsi qu'aux effets de substitution entre la population visée et le reste de la population (l'entreprise embauche un jeune avec une subvention publique à la place d'un non jeune). De plus, les emplois créés avec ce système risquent de disparaître avec la fin de la subvention. D'autres politiques publiques essaient de favoriser la formation professionnelle des jeunes pour leur permettre d'acquérir une expérience en entreprise. Cependant, la formation n'est pas suffisante pour garantir l'accès à l'emploi : encore faut-il créer des emplois.



Les gouvernements ont également essayé d'améliorer le suivi des chômeurs en améliorant l'efficacité des structures d'intermédiation pour les aider dans leur recherche d'emploi ou encore développé des emplois publics « jeunes » pour des missions d'intérêt général. Enfin, les politiques d'aide à la création d'entreprises sont susceptibles de répondre aux besoins de création d'emploi de l'économie et aux attentes des jeunes en termes d'indépendance et de liberté. Dans les pays méditerranéens, les gouvernements ont testé ces types de politiques publiques avec des succès limités.

Politiques actives d'emploi en direction des jeunes au Maroc

Les autorités publiques ont développé des politiques actives d'emploi à destination des jeunes notamment des plus diplômés pour essayer de remédier au problème de chômage massif qui touche cette catégorie. Les politiques publiques actives peuvent concerner trois grands types d'actions : la demande de travail en augmentant les créations d'emplois pour les jeunes ; l'offre de travail en améliorant « l'employabilité » des jeunes notamment par la formation ; et l'intermédiation sur le marché du travail afin de faciliter la rencontre entre l'offre et la demande. L'un des objectifs prioritaires a été de développer l'emploi dans le secteur privé car le secteur public qui habituellement absorbait une partie importante des jeunes diplômés subit des contraintes budgétaires fortes. Parmi les mesures de politiques publiques visant à augmenter la création d'emploi sont notamment mis en avant les soutiens à la création d'entreprise ou à l'auto-emploi comme par exemple au Maroc avec le programme Moukawalati. Ce programme a été lancé en 2006 à destination des personnes de 20 à 45 ans ayant au moins le BAC, il a ensuite été étendu en 2009 en supprimant la condition de diplôme. Il vise à accompagner les jeunes dans la création de très petites

entreprises (TPE) en leur accordant une aide administrative au cours des différentes phases de lancement de l'activité et durant la première année d'exercice. De plus, ce programme a pour objectif de faciliter l'accès des jeunes créateurs d'entreprise aux crédits bancaires à l'aide de deux mesures¹⁵ :

- Une avance sans intérêts représentant au maximum **10%** de l'investissement et dans la limite de 15 000,00 DH remboursable sur six ans dont trois de grâce ;
- La garantie du crédit par l'Etat à hauteur de **85%**, cette garantie est déléguée aux banques ce qui réduit leurs délais de réponse.

Ce programme connaît un succès très limité dans la mesure où l'objectif annoncé du gouvernement était de permettre la création de 30 000 entreprises en 2008, or en avril 2011 seulement 3 500 entreprises avaient été créées dont seulement la moitié (1 800) ont eu droit à un financement bancaire (les autres étant autofinancées). L'accès au crédit est un problème important de blocage de la création d'entreprises puisque 40 000 demandes de crédit ont été déposées dans le cadre du programme Moukawalati¹⁶. Les banques mettent en avant le peu de sérieux des dossiers présentés et le taux d'impayé même avec la garantie de **85%** de l'Etat.

Le programme Idmaj, géré par l'Anapec, est un mécanisme de contrats d'insertion qui vise à faciliter l'accès au premier emploi des diplômés en accordant des exonérations de charges sociales (CNSS/TP) et impôts sur le revenu (IR) les entreprises pendant 24 mois et prolongé de 12 mois si le jeune est recruté avec un CDI. Trois modèles de contrats sont possibles en fonction entre autres du niveau du salaire mensuel (cf. tableau ci-dessous).

Tableau 8 : Les trois modèles de contrat du programme Tdmaj

Modèle de contrat d'insertion	Population éligible	Durée	Indemnité de stage	Exonérations		Conditions
				CNSS/TFP	IR	
Modèle I	Diplômés ES et FP, Bacheliers	24 mois	entre 1600 et 3125 DH	OUI	OUI	Inscrits à l'ANAPEC
Modèle II	Diplômés ES et FP	24 mois	entre 1600 et 6000 DH	OUI	OUI	Inscrits à l'ANAPEC depuis + de 6 mois
Modèle III	Diplômés ES et FP, Bacheliers	24 mois	entre 3125 et 6000 DH	OUI	NON	Inscrits à l'ANAPEC

Source : Anapec

¹⁵ Voir pour plus de détails sur le programme <http://www.moukawalati.ma>

¹⁶ Source : <http://www.lavieeco.com/news/economie/moukawalati-4-ans-et-demi-et-un-fiasco-total-19430.html>



Ce dispositif a été complété en 2011 par un contrat d'intégration professionnelle (CIP) qui cible spécifiquement les chercheurs d'emplois inscrits à l'ANAPEC depuis plus d'un an et titulaires d'un diplôme universitaire (licence et plus, quelle que soit la filière de formation, à l'exception des diplômes délivrés par les écoles et les instituts supérieurs), non immatriculés à la CNSS ou ayant été déclarés à la CNSS pour une période de moins de 3 mois dans une même entreprise. Avec ce CIP, l'Etat verse à l'entreprise une indemnité de formation de 25 000 DH si elle recrute en CDI un jeune à l'issue d'une période 6 à 9 mois de formation/stage rémunérée au sein de l'entreprise. Le programme Taehil, destiné aux diplômés titulaires au minimum du baccalauréat et aux lauréats de la formation professionnelle, concerne la formation des diplômés. Ce programme est organisé autour de trois types de formation :

> *la formation contractualisée pour l'emploi (FCE) : formation (max de 600h par personne) à la carte pour permettre au jeune diplômé recruté par une entreprise d'acquérir les compétences nécessaires pour occuper le poste sur lequel il a été recruté. L'Etat verse une contribution à l'entreprise allant de 10 000 DH à 24 000 DH selon la nature de l'entreprise.*

> *la formation qualifiante ou de reconversion (FQR) : Formation destinée à fournir au jeune diplômé chômeur des compétences plus en adéquation avec les besoins du marché du travail. La contribution de l'Etat au coût de la formation va de 10 000 DH à 18 000 DH au maximum et la durée ne peut dépasser une année.*

> *la formation d'appui aux secteurs émergents (FSE) : Concerne les diplômés après la 2ème et 3ème d'embauche. La contribution de l'Etat varie en fonction du secteur : de 22 000 à 66 000 DH pour l'automobile ; de 20 000 à 60 000 DH pour l'aéronautique et de l'électronique ; de 12 000 à 65 000 DH pour le secteur de l'offshoring.*

Tous ces programmes de lutte contre le chômage des jeunes concernent principalement les diplômés du supérieur (au moins niveau BAC) or ces derniers ne représentent statistiquement qu'un quart des chômeurs. Les jeunes chômeurs non diplômés ne sont donc que très peu ciblés par des politiques actives d'emploi dédiées. Il apparaît donc nécessaire de rééquilibrer les politiques actives d'emploi en faveur

des chômeurs moins diplômés pour réduire les inégalités face à l'emploi. Il est difficile d'évaluer l'impact de ces différents programmes sur le chômage des jeunes en l'absence de données ou d'études sur cette problématique. Cependant, vu les difficultés persistantes d'accès à l'emploi pour les jeunes, il est raisonnable de dire qu'à minima ces programmes sont sous-dimensionnés et dans une certaine mesure mal orientés, car ils excluent une proportion importante des jeunes chômeurs en ciblant plus spécifiquement les diplômés du supérieur (Banque Mondiale, 2012).

Politiques actives d'emploi en direction des jeunes en Tunisie

En Tunisie, les principaux programmes d'aide à l'accès à l'emploi des jeunes sont les suivants¹⁷:

> *Le Fonds National de l'Emploi 21-21 : Fonds de solidarité qui finance des actions favorisant l'insertion professionnelle des demandeurs d'emploi en difficulté d'insertion. Parmi les programmes financés, on trouve généralement des formations à destinations jeunes mais aussi du microcrédit, du soutien à la création d'entreprise etc. En 2011, 110 000 personnes ont bénéficié du soutien du Fonds 21-21.*

> *Contrat d'adaptation et d'insertion professionnelle (CIAP) : Il concerne les demandeurs d'emploi non titulaire d'un diplôme de l'enseignement supérieur. L'objectif est de former le demandeur afin qu'il occupe un poste correspondant à une offre d'emploi non satisfaite présentée par une entreprise. L'Agence Nationale pour l'Emploi et le Travail Indépendant (ANETI) prend en charge le coût de la formation du stagiaire plafonné à 700 dinars dans une limite maximale de 400 heures durant la durée du contrat. La formation peut être réalisée au sein de l'entreprise d'accueil ou dans une structure de formation. Durant le CIAP, d'une durée maximale de 12 mois, L'ANETI verse au stagiaire, et durant toute la durée du contrat, une indemnité mensuelle d'un montant de 100 dinars et l'entreprise doit verser au stagiaire une indemnité complémentaire mensuelle d'un montant minimum de 50 dinars. Enfin, l'entreprise s'engage à embaucher le stagiaire à la fin de la formation. Près de 38 000 personnes ont bénéficié en 2011 d'un CIAP.*

¹⁷ Source : ANETI



> *Prise en charge par l'Etat d'une part de 50% des salaires versés au titre des nouveaux recrutements des diplômés de l'enseignement supérieur (PC50) :* Concerne les primo-demandeurs d'emplois diplômés du supérieur. Ce programme ne peut être utilisé que par les entreprises de moins de 3 ans. L'Etat verse 50% du salaire du jeune (dans la limite de 250 dinars par mois) pendant un an. Cette mesure peut également s'accompagner d'une prise en charge des charges sociales patronales.

> *Contrat d'insertion des diplômés de l'enseignement supérieur (CIDES) :* Ce dispositif concerne les diplômés du supérieur inscrit au chômage depuis au moins 3 ans. Il a pour objectif de former le jeune en alternance entre l'entreprise, qui s'engage à le recruter à l'issue de la formation, et une structure de formation publique ou privée. La durée maximale de la formation est d'une année. L'ANETI prend en charge le coût de la formation et verse au stagiaire une indemnité de 150 dinars auxquels s'ajoute un minimum de 150 dinars versés par l'entreprise.

> *Stage d'Initiation à la vie professionnelle (SIVP) :* Ces stages d'une durée maximale d'une année sont destinés aux diplômés de l'enseignement supérieur (renouvelable une fois par dérogation). L'ANETI verse au stagiaire 150 dinars mensuels auxquels s'ajoute une indemnité versée par l'entreprise d'un montant minimal de 150 dinars. Le stagiaire peut en outre bénéficier de formations financées par l'ANETI durant sa période de stage.

D'autres programmes complètent le dispositif comme par exemple les contrats emploi-solidarité ou encore les programmes d'accompagnement des promoteurs des petites entreprises : aide de l'Etat dans la création d'une TPE. En dehors du Fonds 21-21 qui touche plus 100 000 personnes chaque année, les programmes d'aide les plus utilisés sont les contrats d'adaptation et d'insertion professionnelle (CIAP) avec 45 000 contrats signés et les stages SIVP avec plus de 37 000 stages concernés (Tableau 9).



Tableau 9 : Nombre de bénéficiaires des principaux programmes d'aide à l'emploi en Tunisie

Programme d'aide à l'emploi	Nombre de bénéficiaires en 2011
Fonds national de l'emploi 21-21	110934
SIVP	45018
CIDES	2387*
CIAP	37629
PC50	13697*

Source : Oneq
*2009



Le rapport conjoint de la Banque Mondiale et du ministère de l'Emploi tunisien donne quelques éléments sur l'efficacité des SIVP (avant la réforme de janvier 2009). Sur la période 2004-2007, plus d'un diplômé sur quatre (**27%**) a bénéficié au moins une fois d'un contrat SIVP (Tableau 10). Si le SIVP concerne tous les types de diplômes, sur les 10 200 contrats SIVP la quasi-totalité concerne des titulaires d'une maîtrise (**50%** des SIVP) et les techniciens supérieurs (**42%** des SIVP). Comme le souligne le tableau 9, l'efficacité des contrats d'insertion est toute relative. Comparés aux autres diplômés, les jeunes ayant suivis un SIVP ont en moyenne un taux de chômage légèrement plus faible (**30%** contre **36%**) mais un taux d'insertion avec un emploi en CDI moins bon (**22%** contre **28%**). Si on ajoute, les effets d'aubaine pour les employeurs, qui sont toujours présents avec des politiques de subventions à l'embauche, le rapport coût-efficacité de cette mesure ne semble pas très favorable. Broecke (2013) avec la même base de données effectue une étude économétrique plus poussée de l'efficacité du passage par le programme

SIVP des diplômés du supérieur. Sa conclusion est que le programme permet de réduire de 8 points (dans le meilleur des scénarios) le taux de chômage des jeunes diplômés, le coût étant alors de près de 9 000 euros par emploi créé ce qui est relativement conforme aux rapports coût/bénéfice observés dans d'autres pays si l'on tient compte du salaire moyen en Tunisie. Ce résultat, comme le souligne l'auteur, ne tient pas compte des importants effets d'aubaine associés à ce type de programme. Le coût final de l'emploi créé est alors beaucoup plus important, réduisant de fait l'efficacité du programme. Les différentes mesures prises par les autorités publiques n'ont pour l'instant pas réussi à inverser la tendance sur l'insertion des diplômés universitaires, même si elles ont eu quelques résultats positifs. La demande de travail, notamment du secteur privé, qui leur est adressée demeure nettement insuffisante. De plus, les politiques actives d'emploi ciblent particulièrement les diplômés et laissent moins de place aux jeunes sans qualification, rendant leur situation encore plus difficile.

Tableau 10 : Situations des jeunes diplômés du supérieur bénéficiaires et non bénéficiaires d'un SIVP (%)

	Ensemble des diplômés		Maitrisards		Techniciens Supérieurs	
	SIVP	NON SIVP	SIVP	NON SIVP	SIVP	NON SIVP
Salarié CDI	22	28	23	29	18	19
Salarié CDD	26	14	25	12	26	16
Autres salariés	14	6	12	6	15	9
Non salariés	3	4	2	3	5	5
Chômage	29	36	31	36	29	43
Inactivité	7	12	7	14	7	8
Total	27	63	100	100	100	100

Source : Banque mondiale (2009). Le tableau concerne la situation en 2007 des diplômés universitaire de la promotion de 2004. Résultats de l'enquête auprès d'un échantillon de 4763 diplômés.

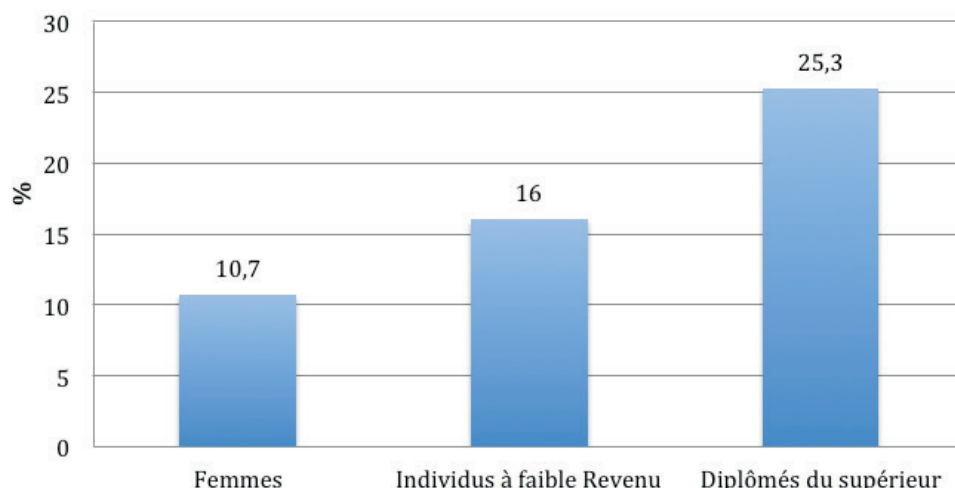
Angel-Urdinola, Semlali and Brodmann (2010) étudient les politiques actives d'emploi dans neuf pays MENA. Leurs conclusions soulignent que 80% de ces politiques ne sont pas ciblées sur une catégorie de population, ce qui génère d'importants coûts d'opportunité et donc une baisse du rapport efficacité-coût. Parmi les programmes qui ciblent une catégorie de population, **25%** concernent les diplômés du supérieur contre **16%** pour les individus à revenu faible et **11%** pour les femmes (Graphique 21). Les individus avec un faible niveau d'éducation ne sont que peu concernés par les politiques actives d'emploi dans la mesure où ces dernières proposent souvent une formation qui nécessite un niveau d'éducation minimal. Or ce groupe représente

dans les pays MENA une proportion importante des chômeurs. Les auteurs soulignent que les programmes de seconde chance ciblant spécifiquement les *dropouts* sont très largement absents de leur inventaire des politiques actives d'emploi dans les pays MENA.

À ces éléments s'ajoute l'inefficacité des agences publiques chargées d'aider ou d'accompagner les chômeurs vers l'emploi. En effet, ces agences prennent notamment très mal en compte les besoins des jeunes sans qualification des milieux ruraux et en l'absence de mécanismes d'indemnisation du chômage, les jeunes ne sont pas incités à utiliser les services publics de placement (OCDE, 2012).



Graphique 21 : Population ciblée par les politiques actives d'emplois dans les pays MENA



Source : Angel-Urdinola, Semlali, and Brodmann (2010)

En résumé, les politiques actives d'emploi dans les pays méditerranéens souffrent généralement d'un ciblage insuffisant, d'une mise en œuvre difficile voire très partielle ; d'une forte dépendance au financement de partenaires extérieurs comme la Banque Mondiale ou l'UE (Assaad and Barsoum, 2007) ; et d'un accès aux marchés du crédit très limité

pour les PME en général et les jeunes porteurs de projet en particulier. Enfin, les études d'impact ou d'évaluation des politiques actives d'emploi sont très rares, voire inexistantes, ce qui rend très difficiles les retours d'expériences et l'ajustement des politiques publiques pour améliorer leur efficacité.

Conclusion



La pression démographique des jeunes (15-29 ans) est fortement sensible dans la plupart des pays méditerranéens qui doivent proposer des solutions en termes d'éducation, d'insertion professionnelle, sociale et politique à la jeunesse. Si globalement, les six pays méditerranéens de notre étude, avec toutefois un bémol notable pour le Maroc, ont réussi à quasi-généraliser l'éducation de 6 à 15 ans, il demeure de nombreuses difficultés liées notamment au taux d'échec scolaire et d'abandons élevés. Comme l'illustre les fiches pays pour le Maroc, l'Algérie et la Tunisie, ce problème n'est pas encore résolu par les autorités publiques malgré la mise en place de programmes d'écoles non-formelles (Maroc) ou de zones d'éducation prioritaire (Tunisie). Le second problème du système d'éducation des pays méditerranéens concerne la qualité de l'enseignement qui semble être, selon les classements des élèves aux tests internationaux, relativement faible. Les autorités publiques lancent des programmes pluriannuels de réformes comme par exemple au Maroc avec le plan d'urgence pour l'école lancé en 2008, les résultats sur la qualité de l'enseignement se font attendre. Ce signal plutôt négatif sur la faible qualité de l'enseignement est un handicap sérieux pour l'insertion professionnelle des jeunes. En effet, les entreprises des pays mé-

diterranéens sont celles qui déclarent le plus souvent le manque de travailleurs qualifiés comme le principal frein à leur développement. Les pays de la zone Méditerranée figurent parmi les régions du monde où le taux de chômage des jeunes est le plus élevé. Ces difficultés d'insertion professionnelle sont liées à la fois à des facteurs de demande de travail (trop peu dynamique) et d'offre de travail (niveau et/ou domaines de formation pas adaptés). De plus, le système de formation professionnelle qui pourrait constituer un tremplin vers l'emploi pour les jeunes est très peu développé et peu valorisé dans les pays méditerranéens. Les difficultés d'insertion professionnelle concernent aussi bien les diplômés du supérieur que les jeunes « *dropouts* » ou décrocheurs, c'est à dire ceux qui ont quitté l'école avant la fin de l'âge obligatoire ou qui ont abandonné avant l'obtention d'un diplôme du second cycle (collège et lycée). Les politiques actives d'emploi mises en place par les pays méditerranéens portent généralement sur la baisse du coût du travail lié à l'embauche d'un jeune et sur la formation professionnelle du jeune. Dans les deux cas, elles ciblent en priorité les jeunes diplômés du supérieur laissant alors les jeunes sans diplôme, les plus nombreux, avec très peu de solutions de seconde chance.



Bibliographie



- Akkari A. (2013): "L'éducation au Maghreb: promesses et défis", Note de l'Ifri, juillet 2013.
- Amer M. (2007): "Transition from education to work, Egypt Country report", ET Working Document, January.
- Angel-Urdinola D. F., Kudo A., and Semlali A. (2013) : Building Effective Employment Programs for Unemployed Youth in the Middle East and North Africa, The World Bank, Washington D.C.
- Angel-Urdinola D. F., Semlali A., and Brodmann S. (2010): « Non-Public Provision of Active Labor Market Programs in Arab- Mediterranean Countries: An Inventory of Youth Programs », SP Discussion Paper, n°1005, The World Bank, july.
- Banque Mondiale (2012): "Kingdom of Morocco: Promoting Youth Opportunities and Participation", Report NO. 68731-MOR, MENA Sustainable Development Department, June 2012.
- Banque Mondiale et Ministère de l'Emploi et de l'Insertion Professionnelle des Jeunes (2009) : « Dynamique de l'emploi et adéquation de la formation parmi les diplômés universitaires : Analyse comparative des résultats des deux enquêtes (2005 et 2007) », Ministère de l'emploi et de l'insertion des jeunes, juillet.
- Banque Mondiale (2008): « The Road Not Traveled: Education Reform in the Middle East and North Africa ». MENA Development Report. Washington DC: Banque Mondiale. <http://www.albacharia.ma/xmlui/handle/123456789/30394>.
- Ben Halima M., Kocoglu Y., Ben Halima B. (2011): "Insertion Professionnelle des Diplômés Universitaires en Tunisie: comparaison public-privé", 28ème Journées de Microéconomie Appliquée, Sousse, 02 et 03 juin 2011.
- Berrouche Z. et Berkane Y. (2007) : « La mise en place du système LMD en Algérie : entre la nécessité d'une réforme et les difficultés du terrain », Revue des Sciences Économiques et de Gestion, n°7 (2007).
- Broecke: (2013) : « Tackling graduate unemployment in North Africa through employment subsidies: A look at the SIVP programme in Tunisia » IZA Journal of Labor Policy, 2013, 2:9
- Chelbi et Ficatier (2010) : « Capitalisation des démarches pour la mise en œuvre des projets de formation professionnelle Cas de la Tunisie et du Maroc », AFD, Série Evaluation et Capitalisation, n°33, août 2010.
- >Conseil supérieur de l'enseignement (2008). Etat et perspectives du système d'éducation et de formation. Rapport annuel 2008. Volume 1 : Réussir l'école pour tous. Volume 2 : Rapport analytique. Volume 3 : Atlas du système d'éducation et formation. Volume 4 : Métier de l'enseignant. Rabat, 2008.
- Conseil supérieur de l'enseignement (2009). Programme national d'évaluation des acquis (PNEA) 2008. Rapport synthétique. Rabat, mai 2009.
- Dovis M. et Kocoglu Y. (2009) : Marché du travail, capital humain et performances économiques dans le bassin méditerranéen », dans Ph. Gilles et S. Mouley (eds.), Attractivité, Compétitivité et Financement de la croissance en Tunisie. Nouveaux enjeux, Nouveaux débats, Tunis, Publications de l'Imprimerie Officielle de la République Tunisienne, 2009.
- Haut Commissariat au Plan (2011) : « Activité, emploi et chômage : résultats détaillés », HCP Direction de la Statistique.
- INS (2012) : Annuaire Statistique de la Tunisie 2007-2011, Edition 2012
- Maurin J-C, et Melonio T. (2011) : « Formation et emploi au Maroc: Etat des lieux et recommandations ». Document de travail, AFD, no 116 (septembre): 55.
- Melonio T, et Mezouaghi M (2010) : Le financement de l'enseignement supérieur en Méditerranée. Collection Recherche-Agence Française de Développement, Paris.



Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, Algérie (2012) : L'enseignement supérieur et de la recherche en Algérie : 50 années au service du développement 1962-2012,

Ministère de l'Education Nationale de l'Enseignement Supérieur, de la Formation des Cadres et de la Recherche Scientifique, Maroc (2006) : « Enquête nationale sur l'analphabétisme, la non scolarisation et la déscolarisation au Maroc », décembre 2006, Rabat. <http://www.ecoliers-berberes.info/enquete%20nationale%20analphabete.htm>

Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur, de la Formation des Cadres et de la Recherche Scientifique, Maroc (2008) : « Tendances récentes et situation actuelle de l'éducation et de la formation des adultes », Rapport national du Royaume du Maroc, Département de l'alphabétisation et de l'éducation non formelle, mars 2008.

Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur, de la Formation des Cadres et de la Recherche Scientifique, Maroc (2008) : Pour un nouveau souffle de la réforme Présentation du Programme « NAJAH 2009-2012 » Rapport de synthèse, Draft juin 2008.

Ministère de l'Education Nationale, Maroc (2013) : Recueil statistique de l'éducation 2012-2013. Direction de la stratégie, des statistiques et de la planification. Rabat.

Ministère de l'Education Nationale, Maroc (2012) : Bilan d'activité des programmes de l'éducation non formelle 2011/2012

Ministère de l'Education, Tunisie: Statistique de l'éducation, Années Scolaires 2011/12, 2010/11, 2009/10.

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, Tunisie (2014) : L'enseignement supérieur et la recherche scientifique en chiffres, Année universitaire 2012/2013

OCDE (2012) : « Emploi des jeunes : cinq défis pour l'Afrique du Nord », Document pour la conférence régionale : Promouvoir l'emploi des jeunes en Afrique du Nord, Tunis, 16 juillet 2012.

OCDE (2011). Résultats du PISA 2009 : Tendances dans l'apprentissage : L'évolution de la performance des élèves depuis 2000 (Volume V). Editions OCDE. PISA. <http://dx.doi.org/10.1787/9789264091603-fr>.

Office national des statistiques (2012) : L'Algérie en quelques chiffres. Résultats 2009-2011, n°42, édition 2012

ONEQ (2014) : « Transition vers le marché du travail des jeunes femmes et hommes en Tunisie », Work4Youth Série de Publication, n°15, juin.

Oueslati B. (2013) : « Abandon scolaire : ces chiffres qui font peur », La Presse.tn, publié le 12/09/2013 disponible ici <http://lapresse.tn/12092013/72236/ces-chiffres-qui-font-peur.html>

Pastore F. (2012) : « Marginalization of young people in education and work: Findings from the School-to-Work Transition Surveys », Background paper prepared for the Education for All Global Monitoring Report 2012, Unesco.

Perugini C, Signorelli M (2010) «Youth labour market performance in European regions,» Economic Change and Restructuring, Springer, vol. 43(2), pages 151-185, May.

Scarpetta, S., Sonnet A, and Manfredi T (2010): "Rising youth unemployment during crisis: how to prevent negative long-term consequences on a generation?", OECD Social, Employment and Migration Papers, 106. Paris : OECD.

UNESCO (2009) : « Education Indicators, Technical guidelines ». UNESCO, Institut for Statistics.

UNESCO (2012) : Données mondiales de l'éducation, VII Ed. 2010/11, Etude Pays: Algérie, mai 2012

UNESCO (2012) : Données mondiales de l'éducation, VII Ed. 2010/11, Etude Pays: Maroc, avril 2012

Wally N. (2012) : « Youth, skills and productive work analysis report on the Middle East and North africa region », Background paper prepared for the Education for All Global Monitoring Report 2012, UNESCO.



Table des matières



Plan	2
Introduction	3
I. Evolution du niveau d'éducation	4
1. L'organisation de l'éducation	4
2. La jeunesse, un potentiel à mobiliser pour les pays méditerranéens	5
3. Une jeunesse de plus en plus éduquée	6
Un investissement public dans l'éducation soutenu au Maghreb	6
Un accès généralisé au cycle primaire et en voie de l'être au cycle secondaire	8
Une hausse très rapide des effectifs d'étudiants dans les universités	13
4. Efficacité du système éducatif et qualité de l'éducation en question	18
La formation professionnelle	21
II. Un accès au marché du travail qui s'effectue mal	22
Des taux d'activités très faibles	22
Les jeunes face au chômage de masse	23
Focus sur le chômage au Maroc	23
Politiques actives d'emplois	28
Conclusion	33
Bibliographie	34

Table des illustrations



Tableaux

Tableau 1 : Comparatif de l'organisation du système éducatif jusqu'au BAC	4
Tableau 2 : Population des six pays méditerranéens et poids des jeunes (0-24 ans)	5
Tableau 3 : Taux brut de scolarisation (TBS) et taux d'alphabétisation (TA), 2011	8
Tableau 4 : Nombre d'enfants et d'adolescents en dehors du système scolaire (en milliers)	9
Tableau 5 : Effectifs des étudiants du supérieur.	13
Tableau 6 : Performances des élèves en compréhension de l'écrit, en mathématiques et en sciences, résultats de l'enquête PISA pour une sélection de pays (2012)	20
Tableau 7 : Performances des élèves en mathématiques et en sciences, résultats de l'enquête TIMSS 2011 pour une sélection de pays	20
Tableau 8 : Les trois modèles de contrat du programme Idmaj	29
Tableau 9 : Nombre de bénéficiaires des principaux programmes d'aide à l'emploi en Tunisie	31
Tableau 10 : Situations des jeunes diplômés du supérieur bénéficiaires et non bénéficiaires d'un SIVP (%)	32



Graphiques

Graphique 1 : Poids des dépenses d'éducation dans le PIB et dans les dépenses publiques (2008) ...	7
Graphique 2 : Taux d'achèvement de l'école Primaire (en % du groupe d'âge concerné)	11
Graphique 3 : Nombre moyen d'années d'étude pour les individus âgés de 20 à 24 ans	12
Graphique 4 : Nombre moyen d'années d'études selon la tranche d'âge (2010)	12
Graphique 5 : Part de la population âgée de 15 ans et plus avec un niveau d'étude inférieur ou égal au primaire (%)	14
Graphique 6 : Plus haut niveau d'étude atteint par la population âgée de 15 ans et plus (en %, 2010)	15
Graphique 7 : Part de la population âgée de 20 à 24 ans avec un niveau d'étude inférieur ou égal au primaire (%)	16
Graphique 8 : Part de la population âgée de 20 à 24 ans avec un niveau d'étude du tertiaire (en %, 2010)	16
Graphique 9 : Plus haut niveau d'étude atteint par la population âgée de 20 à 24 ans (en %, 2010)	17
Graphique 10 : Espérance de vie scolaire (nombre d'années, 2010)	17
Graphique 11 : Taux de redoublement en Primaire et dans le Secondaire (tous niveaux, 2010) ...	18
Graphique 12 : Proportion d'entreprises qui déclarent le manque de travailleurs qualifiés comme principal frein à la création d'entreprises (en %)	21
Graphique 13 : Taux d'activité des 15 ans et + (2010, %)	22
Graphique 14 : Taux de chômage des jeunes dans le monde	23
Graphique 15 : Taux de chômage des jeunes comparé à celui des adultes	24
Graphique 16 : Taux de chômage des jeunes, 2010 (en %)	25
Graphique 17 : Proportion des jeunes parmi les chômeurs, 2010 (en % des chômeurs)	25
Graphique 18 : Taux de chômage selon le niveau d'éducation	26
Graphique 19 : Répartition des emplois occupés par statut d'emplois et zone de résidence (2011) .	27
Graphique 20 : Taux de chômage urbain et des diplômés du supérieur au Maroc (2011)	28
Graphique 21 : Population ciblée par les politiques actives d'emplois dans les pays MENA	33

Encadrés

Encadré 1 : Sources mobilisées	6
Encadré 2 : Définitions des indicateurs clés	9/10





OCEMO : Villa Valmer
271 Corniche Kennedy F – 13007 Marseille - FRANCE

www.ocemo.org



labellisé par :



Union for the Mediterranean
Union pour la Méditerranée
الإتحاد من أجل المتوسط